



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/1997/2/Add.1
15 décembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

COMITÉ CHARGÉ DES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES

Reprise de la session de 1997
Point 4 de l'ordre du jour*

RAPPORTS QUADRIENNAUX SUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF (CATÉGORIES
GÉNÉRALE ET SPÉCIALE) AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux, 1992-1995

Rapports présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique
et social**

Note

Conformément aux dispositions du paragraphe 61 c) de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social concernant les modalités de consultation entre l'ONU et les organisations non gouvernementales, celles qui sont dotées du statut consultatif général ou spécial sont tenues de soumettre tous les quatre ans au Comité chargé des organisations non gouvernementales, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un bref rapport sur leurs activités, notamment en ce qui concerne l'appui qu'elles ont apporté aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Après examen de ce rapport et de toute autre information pertinente, le Comité peut recommander au Conseil de reclasser une organisation dans toute autre catégorie qu'il juge appropriée.

Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a décidé, à sa session de 1981, que les rapports quadriennaux soumis par les organisations non gouvernementales doivent se limiter chacun à un maximum de deux pages dactylographiées à interligne simple. En outre, à sa session de 1989, le Comité a souligné la nécessité, pour les organisations tenues de soumettre un rapport

* E/C.2/1997/1.

** La résolution 1996/31 du Conseil économique et social en date du 26 juillet 1996 annule et remplace la résolution 1296 (XLIV) du Conseil en date du 23 mai 1968.

annuel, de fournir au Secrétariat une information claire et actuelle et notamment un bref rappel liminaire de leurs buts et de leurs objectifs.

À sa session de 1991, le Comité a mis l'accent sur la nécessité, pour les organisations tenues de soumettre un rapport quadriennal, de dresser un tableau clair de celles de leurs activités qui intéressent l'Organisation des Nations Unies. Le Comité a fait valoir d'autre part que les rapports devraient suivre les orientations établies par le Service des organisations non gouvernementales, conformément aux décisions pertinentes du Comité (voir E/1991/20, par. 47). Le Comité a décidé que seuls seraient soumis à son examen les rapports établis conformément aux orientations en question et remis au Service des organisations non gouvernementales au plus tard le 1er juin de l'année précédant la session du Comité. Le Comité a rappelé que les organisations qui ne soumettraient pas à temps des rapports dans la forme requise pourraient se voir reclassées dans la catégorie que le Comité jugerait appropriée, conformément aux dispositions du paragraphe 40 b) de la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social (voir E/1991/20, par. 48). En application de ces décisions, le Secrétariat a communiqué en décembre 1995 à toutes les organisations concernées les orientations nécessaires à l'établissement des rapports quadriennaux.

Les éléments contenus dans la présente série de documents (E/C.2/1997/2 et additifs) ont été reproduits tels qu'ils ont été reçus et reflètent de ce fait la politique et la terminologie des organisations concernées. Les appellations employées n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

On pourra obtenir une documentation supplémentaire (rapports annuels et exemplaires de publications) auprès du Service des organisations non gouvernementales du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU.

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>Page</u> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. CONSEIL ARABE POUR L'ENFANCE ET LE DÉVELOPPEMENT | 4 |
| 2. CONFÉRENCE DES ÉGLISES EUROPÉENNES | 7 |
| 3. CONSEIL CONSULTATIF D'ORGANISATIONS JUIVES | 8 |
| 4. CENTRE INTERNATIONAL DE LIAISON POUR L'ENVIRONNEMENT | 11 |
| 5. HUMAN APPEAL INTERNATIONAL | 15 |
| 6. ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE BÉNÉVOLAT | 19 |
| 7. INTERNATIONAL FEDERATION FOR HYDROCEPHALUS AND SPINA-BIFIDA | 21 |
| 8. FÉDÉRATION INTERNATIONALE ISLAMIQUE D'ORGANISATIONS D'ÉTUDIANTS | 25 |
| 9. ALLIANCE INTERNATIONALE SAVE THE CHILDREN | 26 |
| 10. UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES | 30 |
| 11. MOUVEMENT INTERNATIONAL DES JEUNES ET DES ÉTUDIANTS POUR LES NATIONS UNIES | 35 |
| 12. INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT | 39 |
| 13. CONSEIL DE LA POPULATION | 41 |
| 14. FRATERNITÉ DE PRISONS INTERNATIONALE | 47 |
| 15. PRIVATE AGENCIES COLLABORATING TOGETHER, INC. | 49 |
| 16. REFUGEE POLICY GROUP | 52 |
| 17. TRICKLE UP PROGRAM | 55 |
| 18. SOCIÉTÉ MONDIALE DE LA POPULATION | 57 |

1. CONSEIL ARABE POUR L'ENFANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

(Statut consultatif spécial)

Introduction

Le Conseil arabe pour l'enfance et le développement est une organisation à vocation humanitaire axée sur le développement qui s'intéresse plus particulièrement à la protection de l'enfant. Il appuie et coordonne les efforts déployés dans les secteurs public et non gouvernemental et il encourage et finance des études et des projets qui portent sur l'épanouissement de l'enfant arabe sans discrimination aucune. Le présent rapport donne un aperçu des activités menées par le Conseil de 1992 à 1995 et des formes de coopération qu'il a établies avec les organisations arabes et les organisations internationales.

Programme d'action

Les principaux projets exécutés par le Conseil sont les suivants.

Enfants des rues

Accordant une attention particulière au phénomène des enfants des rues, qui a pris de l'ampleur ces dernières années dans de nombreux pays arabes, le Conseil a fourni une assistance technique et financière à l'organisation "Village de l'espoir" créée au Caire en 1988. Il a également entrepris une étude approfondie du phénomène des enfants des rues, vu la rareté des études et travaux de recherche sur la question. Il a pris part à plusieurs conférences que l'Organisation mondiale de la santé a tenues à Genève sur le problème des enfants des rues et les moyens de les protéger contre l'abus des drogues. Le Conseil a également produit un documentaire sur les enfants des rues, dans le cadre d'une campagne médiatique de lutte contre ce phénomène.

Travail des enfants

En 1993, le Conseil a mené, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), une enquête sur la situation de la main-d'oeuvre enfantine dans neuf pays arabes. L'enquête a donné lieu à deux séminaires. Par ailleurs, le Conseil a financé des programmes d'intervention concernant le travail des enfants en Égypte et défini les critères d'élaboration de ces programmes. Il a également fait traduire en arabe un dossier de l'OIT sur la main-d'oeuvre enfantine, qu'il a utilisé pour produire d'autres manuels de formation destinés aux pays arabes.

Programme de formation à domicile des mères de jeunes enfants handicapés

Il s'agit d'enseigner à un noyau de spécialistes des soins aux enfants handicapés les techniques des visites éducatives hebdomadaires à domicile, en vue d'apprendre aux mères à s'occuper de tels enfants. Le programme est appliqué depuis 1992 dans quatre pays arabes : Égypte, Yémen, Liban et Arabie saoudite et le Conseil s'efforce de l'étendre à d'autres pays arabes.

Les enfants à problèmes particuliers

En collaboration avec l'International testing Commission, le Conseil a adopté un programme de formation dont le but est de permettre aux ministères de l'enseignement et aux universités des pays arabes de former des spécialistes qui élaboreraient des indicateurs des aptitudes scolaires en arabe. L'exécution du projet prévoit six stages intensifs, dont le premier s'est tenu en août 1995.

Conseils supérieurs et comités nationaux de l'enfance et de la maternité dans les pays arabes

En 1993, le Conseil pour l'enfance et le développement a mené une enquête sur la situation des Conseils supérieurs et des comités nationaux et en 1994, il a organisé une réunion des responsables de ces conseils et comités ainsi que des spécialistes des questions liées à l'enfance et à la maternité, afin d'examiner les résultats. Parallèlement à la deuxième phase de l'enquête, le Conseil a organisé un atelier à l'intention des conseils et comités nouvellement créés.

Il devra déterminer des centres de coordination en fonction des résultats de l'enquête.

Les besoins des enfants et la recherche

Ce projet a pour objectif de faire une plus large place à la recherche sur les questions intéressant les enfants et de créer ainsi une nouvelle génération de chercheurs. Un atelier a été organisé à cet effet en 1995. Il est prévu de mener une étude sur l'enfance et l'avenir afin d'établir une carte des caractéristiques des enfants arabes.

Chercheurs et centres de recherche

Il s'agit de constituer une base de données sur les chercheurs et les centres de recherche, qui permettrait de consulter des spécialistes de tous les domaines intéressant les enfants. On a élaboré un plan de travail et un manuel afin de faciliter la tâche du personnel chargé de collecter les données.

Accroître l'efficacité du personnel enseignant arabe

En 1995, le Conseil a mis à exécution un projet qui vise à accroître l'efficacité des enseignants arabes et à leur donner les moyens pédagogiques leur permettant de développer les aptitudes fonctionnelles des élèves dans le primaire. Un groupe d'experts a été chargé de réunir le matériel de formation nécessaire et de concevoir un personnage de dessin animé.

La fillette arabe

En 1995, le Conseil a organisé un atelier sur la situation de la fillette arabe. Une communication portant sur ce thème a été distribuée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing la même année. Des travaux se poursuivent afin d'élaborer un descriptif de projet complet concernant les interventions possibles en faveur de la fillette arabe.

Éducation des parents

Ce projet a pour but d'aider les parents à mieux communiquer avec leurs enfants. Il a démarré en 1995 par une enquête sur les matériels et les programmes de formation existants dans le domaine de l'éducation familiale. Le Conseil a alors adopté un programme d'enseignement sur le thème de la formation systématique en vue d'une fonction parentale efficace. Le Conseil a entrepris d'en "arabiser" le contenu et de l'adapter à la culture arabe.

Développement administratif et institutionnel des organisations non gouvernementales arabes

Ce projet à caractère régional vise à promouvoir le partenariat et le service social entre les organisations non gouvernementales arabes et à améliorer les compétences administratives. Le Conseil a offert une assistance financière pour l'organisation de plusieurs ateliers de formation.

Centre de documentation et d'information

Le Centre a été créé en 1990 afin de mettre en place un système électronique intégré d'information sur l'enfance et les domaines connexes. Il dispose d'outils techniques originaux : banque de données sur les besoins des enfants, formulaires électroniques de collecte des données et logiciel d'exploitation des systèmes informatiques. Le Centre publie régulièrement un bulletin bibliographique présentant les données les plus récentes sur les questions liées à l'enfance, ainsi qu'un rapport statistique annuel sur la situation de l'enfant dans les pays arabes. Le réseau arabe d'information sur l'enfance a été créé au début de 1995 et des cours de formation ont été organisés par le Centre à l'intention du personnel des membres du réseau.

Le rôle des médias

Le Conseil fournit chaque année une assistance financière au festival international de films pour enfants qui a lieu au Caire et qui a été organisé pour la première fois en 1990. Dans le cadre de ce festival, il organise des séminaires sur les films pour enfants. En juillet 1993, il a tenu une réunion avec plusieurs chaînes arabes de télévision par satellite afin de valoriser les médias dans leur rôle de sensibilisation aux questions touchant les femmes et les enfants.

Coopération aux niveaux arabe et international

Au niveau des pays arabes, le Conseil collabore avec la Ligue des États arabes, le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies, l'Organisation arabe du travail, le Centre des femmes arabes pour la recherche sur l'éducation, le Comité de suivi des organisations non gouvernementales arabes et les conseils supérieurs et comités nationaux de l'enfance et de la maternité.

Au niveau international, il coopère avec la plupart des organismes des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

(UNESCO), l'OMS, l'OIT, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ainsi qu'avec la Fondation internationale pour la jeunesse, la Fondation Mentor, Save the children Fund, le Comité d'Oxford de secours contre la famine (OXFAM), et Caritas internationalis.

2. CONFÉRENCE DES ÉGLISES EUROPÉENNES

(Statut consultatif spécial)

La Conférence des Églises européennes regroupe 123 Églises de tous les pays d'Europe, ce qui représente plus de 200 millions de chrétiens. Au cours de la période considérée, elle a poursuivi sa collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales internationales. Elle a notamment consacré la première partie de cette période à la préparation et au suivi de sa dixième Assemblée générale qui s'est tenue à Prague (République tchèque) sur le thème "Dieu unit - une nouvelle création dans le Christ".

Au cours de la préparation, la Conférence a porté son attention sur "L'Europe troublée" et a donc recherché la coopération de l'ONU et des organisations non gouvernementales. Elle a participé à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenue à Vienne. Tout au long de 1994, elle a pris part aux activités organisées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Elle a été représentée au Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague (Danemark) en 1995. Pour assurer le lien avec la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing, des délégués d'organisations non gouvernementales de nombreuses Églises membres y ont participé.

Entre 1991 et 1995, la Conférence des Églises européennes a activement collaboré aux efforts de médiation et d'atténuation du conflit dans toutes les régions de l'ex-Yougoslavie déployés par les organismes des Nations Unies; à cet effet, elle a créé en janvier 1993 un service de consultations à temps plein.

La Conférence des Églises européennes collabore étroitement avec le Conseil oecuménique des Églises, qui par l'intermédiaire de la Commission des Églises pour les affaires internationales suit les travaux de l'Organisation des Nations Unies au Siège à New York et à l'Office des Nations Unies à Genève. Les travaux de l'Office des Nations Unies à Vienne sont suivis par le biais des Églises membres de la Conférence. Des représentants du Conseil oecuménique des Églises et des Églises membres tiennent la Conférence des Églises européennes informée, ce qui est extrêmement important car le personnel réduit de la Conférence des Églises européennes ne peut assister à toutes les réunions ouvertes aux organisations non gouvernementales.

La Conférence maintient des relations avec la Commission des droits de l'homme basée à Genève et avec le HCR, qui appuie, surtout depuis 1992, le projet de renforcement des compétences et des capacités institutionnelles relatives à l'action des Églises en faveur des réfugiés en Europe centrale et orientale.

Il convient de souligner que la Conférence des Églises européennes est étroitement associée à l'action de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (processus d'Helsinki), par le biais de son programme sur les droits de l'homme de l'Église, visant à faire appliquer l'Acte final d'Helsinki, et par sa participation au suivi de la Conférence des parties chargées de l'examen de l'Acte final d'Helsinki, dans le cadre de ses relations avec la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sur les questions de liberté du culte.

À la fin de la période considérée, la Conférence des Églises européennes a entamé la préparation de sa deuxième Assemblée oecuménique européenne " La réconciliation : un don de Dieu et une source de vie nouvelle " qui sera conjointement organisée avec le Conseil des conférences des évêques européens, en juin 1997 à Graz (Autriche).

La Conférence des Églises européennes participe régulièrement aux activités de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Les rapports annuels, qui sont publiés séparément, reflètent des activités de la Conférence des Églises européennes entre 1992 et 1995.

3. CONSEIL CONSULTATIF D'ORGANISATIONS JUIVES

(Statut consultatif spécial)

Le Conseil consultatif d'organisations juives a été fondé en 1947 par René Cassin, prix Nobel de la paix, premier Président de la Cour européenne des droits de l'homme, principal auteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme et Président de l'Alliance israélite universelle.

Depuis sa création, le Conseil et ses organismes membres, l'Alliance israélite universelle, les American Friends of the Alliance israélite universelle, l'Anglo-Jewish Association et les Canadian Friends of the Alliance israélite universelle, ont aidé activement l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à élaborer des programmes et des projets dans le domaine des droits de l'homme, du droit international et de l'éducation.

De 1947 à la fin des années 80, le Conseil a mené l'essentiel de ses activités à New York, où il a parrainé des conférences sur des sujets tels que les violations des droits de l'homme en Union soviétique et les stratégies d'application des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

À la suite de la longue maladie, puis du décès de Moses Moskowitz qui fut pendant longtemps Secrétaire général du Conseil, celui-ci a décidé de réorienter ses intérêts et ses ressources vers l'Europe en apportant son concours aux bureaux des Nations Unies et de l'UNESCO à Genève et à Paris. De 1992 à 1995, les bureaux européens du Conseil, installé l'un à Paris, l'autre à Londres, ont été dirigés respectivement par Gérard Israël, spécialiste de droit international et d'affaires politiques et auteur d'ouvrages sur ces sujets, et par un notable de la communauté juive, Clemens N. Nathan.

Au cours de cette période, le Conseil a mené entre autres les activités suivantes :

Participation aux travaux de la Commission
des droits de l'homme à Genève

Des représentants des bureaux européens du Conseil ont pris une part active aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme, auxquels ils ont notamment présenté :

a) Un rapport sur le droit à restitution, à indemnisation et à réadaptation des victimes de violations flagrantes des droits de l'homme et des libertés fondamentales (E/CN.4/Sub.2/1993/8) à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, le 18 août 1994;

b) Des rapports sur l'administration de la justice et les droits de l'homme des détenus (E/CN.4/Sub.2/1995/NGO/38) ainsi que sur la protection des minorités : examen global de sujets précis relatifs au racisme, à la xénophobie, aux minorités et aux travailleurs migrants (E/CN.4/Sub.2/2/1995/NGO/40), le 9 août 1995.

Activités relatives à l'Organisation des Nations Unies
et à l'UNESCO

Les bureaux du Conseil ont participé à des projets organisés par l'ONU et par l'UNESCO à Paris et à Genève; ils ont notamment :

a) Siégé au Comité de liaison des organisations non gouvernementales françaises auprès du bureau des Nations Unies à Paris;

b) Fait fonction de consultants auprès du Comité exécutif et de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris et à Genève pour des questions ayant trait aux droits de l'homme, au droit et à l'éducation.

Poursuite de l'action entreprise par René Cassin
dans le domaine des droits de l'homme

Peuvent être regroupées sous cette rubrique les activités suivantes :

a) Les Canadian Friends de l'Alliance israélite universelle ont parrainé chaque année un colloque René Cassin à l'université McGill de Montréal. D'éminents orateurs ont été entendus à ces colloques, notamment le professeur Irwin Cottler, spécialiste des droits de l'homme; le juge Jules Deschênes, président d'une commission gouvernementale qui enquête sur les criminels de guerre nazis au Canada; et Bernard Kouchner, médecin et chercheur, qui a parlé du racisme et de la xénophobie;

b) Le Conseil a prêté concours à l'Association pour la fidélité à la pensée du président René Cassin, laquelle s'emploie à poursuivre l'action entreprise par le regretté prix Nobel de la paix dans le domaine du droit international;

c) Il a collaboré avec l'Institut international des droits de l'homme à la promotion de matériels éducatifs sur le sujet ainsi qu'à la remise de prix universitaires et de bourses d'étudiants.

Activités diverses

Le Conseil a :

a) Fait fonction de consultant auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg (France), pour des questions relatives aux droits de l'homme;

b) Coparrainé un colloque sur la lutte contre le racisme et la xénophobie, tenu à Strasbourg en novembre 1994;

c) Apporté son concours à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (France) au sujet des méthodes d'enseignement des droits de l'homme, de la réforme de l'enseignement, des droits des nationalités et des minorités, et de l'éducation en matière de stupéfiants et de syndrome d'immunodéficience acquise;

d) Participé au forum ONU des organisations non gouvernementales juives organisé à New York par le département des relations avec les organismes des Nations Unies de B'nai B'rith International.

Activités des organismes membres du Conseil

Les organismes membres du Conseil ont :

a) Appuyé la réalisation des objectifs du Conseil en planifiant des programmes sur divers aspects des droits de l'homme et des relations interconfessionnelles, par exemple une conférence de Jacques Attali, ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, intitulée "Les Trois Découvertes", qui a eu lieu le 1er juin 1992 à New York sous les auspices des American Friends of the Alliance israélite universelle; un rapport sur la xénophobie, le fantasme et la nation, présenté par Clemens N. Nathan et par le professeur Glen Bowman de l'université du Kent lors d'une réunion de l'Anglo-Jewish Association, tenue à Londres le 21 novembre 1993; et un colloque sur le processus de paix au Moyen-Orient organisé à Paris en novembre 1995 par l'Alliance israélite universelle;

b) Diffusé des informations sur les objectifs, programmes, projets et activités du Conseil dans leurs publications, notamment The Alliance Review (New York), The AJA Review (Londres), Les Cahiers de l'Alliance israélite universelle et Les Nouveaux Cahiers (Paris) et Riv'on KYACH (Jérusalem).

Le Conseil et ses organismes membres entendent continuer d'aider l'Organisation des Nations Unies à éliminer l'intolérance raciale et religieuse, à lutter contre les violations des droits de l'homme et à promouvoir la cause de la liberté. Le Conseil se réjouit à la perspective de célébrer en 1998, avec ses organisations soeurs, le cinquantième anniversaire de la ratification de la Déclaration universelle des droits de l'homme dont l'un des auteurs fut le fondateur du Conseil, le regretté René Cassin.

4. CENTRE INTERNATIONAL DE LIAISON POUR L'ENVIRONNEMENT

(Statut consultatif spécial)

Le Centre international de liaison pour l'environnement est un réseau d'informations et de communications formé de plus de 760 organisations non gouvernementales et communautaires dans 108 pays, qui travaillent toutes à l'édification d'un monde plus durable. Les membres du réseau jouent un rôle central dans un vaste processus d'échange, de diffusion des leçons tirées de l'expérience et de croissance en échangeant des informations et des idées, en mettant en commun leurs données d'expérience et en contribuant au développement du mouvement écologiste dans le monde entier.

Depuis son dernier congrès triennal, qui s'est tenu à Tilona (Inde) en mars 1997, le Centre international de liaison a quelque peu changé d'orientation.

Il vise à renforcer l'action menée collectivement par les organisations non gouvernementales et communautaires du monde entier en vue d'assurer la salubrité et la durabilité de l'environnement au bénéfice de toutes les formes de vie. Dans cette intention, il s'efforce de :

- a) Les aider à faire fond sur leurs points forts mutuels;
- b) Faire connaître leurs besoins, aspirations et compétences aux pouvoirs publics, à tous les niveaux;
- c) Tirer parti du produit des processus mondiaux au niveau local.

Le Centre international de liaison a participé aux activités du Conseil économique et social et d'autres organismes du système des Nations Unies de la façon suivante.

1992

En 1992, le Centre international de liaison a mené deux activités principales. Il a :

a) Pris la tête du mouvement des organisations non gouvernementales lors des travaux préparatoires à la Convention sur la diversité biologique, auxquels la dernière main a été mise à bien à Nairobi en mai 1992; cette activité a été exécutée en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);

b) Contribué, avec ses membres du monde entier, aux travaux préparatoires à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio en juin 1992. Au cours du Sommet Planète Terre, le Centre international de liaison a coordonné nombre d'activités menées par des organisations non gouvernementales en organisant conférences, ateliers, expositions, etc.

1993

Les activités menées par le Centre en 1993 peuvent se résumer comme suit :

a) Comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification : le représentant du Centre a assisté à la deuxième session de fond du Comité, qui s'est tenue à Genève en septembre. Il a coordonné une réunion internationale des organisations non gouvernementales le 13 septembre, et il a représenté les organisations non gouvernementales auprès du Comité, au cours de la session de négociation;

b) Communications et échange d'informations : le Centre a élaboré, en septembre, un document relatif au concept qu'il a présenté au PNUE/Capacités 21;

c) Réunion interorganisations avec le PNUE : une réunion a été organisée entre le personnel du Programme et celui du Centre sous les auspices du Service de l'information et des affaires publiques du PNUE. Il s'agissait de voir si, sur la base de leurs plans stratégiques respectifs, les deux organisations pouvaient former un nouveau partenariat. Le Centre a également organisé des consultations périodiques entre le PNUE et les organisations non gouvernementales dont le siège se trouvait à Nairobi.

1994

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique :

a) Le Centre international de liaison a facilité la participation d'organisations non gouvernementales à l'élaboration de la Convention. Au cours de la période considérée, il a coordonné des réunions stratégiques d'ONG avant chaque session du Comité intergouvernemental de négociation, en mars à Genève et en juin à Paris;

b) Pendant la session du Comité intergouvernemental de négociation, le Centre international de liaison a présidé le Comité ECO, lequel a publié 28 numéros de son bulletin; il a aussi présidé le groupe de travail des organisations non gouvernementales sur les ressources et mécanismes financiers qui ont joué un rôle dans les négociations;

c) Le Centre international de liaison a assisté à une réunion organisée le 24 janvier à Nairobi par le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) en collaboration avec le PNUE; au cours de cette réunion, il a présenté un exposé sur le sujet suivant : "La Convention sera-t-elle ou non suivie d'effets et les organisations non gouvernementales peuvent-elles contribuer à son efficacité?";

d) Pendant la troisième session du Comité intergouvernemental de négociation, qui s'est tenue à Nairobi du 24 mai au 3 juin, le Centre international de liaison a présenté un exposé sur les activités de proximité

qu'il a entreprises en vue de sensibiliser l'opinion à l'élaboration de la Convention;

e) Il a assisté à la quatrième session du Comité intergouvernemental de négociation, qui s'est tenue à Genève du 21 au 31 mars;

f) Il a assisté à la Consultation régionale pour la vulgarisation et la constitution de réseaux dans le domaine de l'agriculture durable en Afrique, organisée du 16 au 18 mai à Mbour (Sénégal) sous les auspices du PNUD;

g) Il a joué un rôle important dans l'établissement du Réseau international des ONG sur la désertification (RIOD), qui l'a désigné pour être son organe central de coordination;

h) Il a organisé une réunion internationale à l'intention du Réseau international des organisations non gouvernementales pour la lutte contre la désertification (RIOD) à Ouagadougou (Burkina Faso), du 9 au 11 novembre. Plus de 50 organisations non gouvernementales du monde entier ont assisté à cette réunion qui a élaboré un plan d'action touchant le rôle des organisations non gouvernementales dans l'application de la Convention.

Le PNUE a confirmé qu'il financerait un projet de recherche relatif aux indicateurs locaux en matière de gestion des terres arides.

Quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes :

a) Le Centre international de liaison a participé très activement aux travaux menés par les organisations non gouvernementales en prévision de la quatrième Conférence sur les femmes. Il a été élu président du Comité de planification de Nairobi pour la Conférence, qui devait se dérouler à Beijing, en septembre 1995;

b) Dans le cadre des préparatifs de la Conférence, le Centre international de liaison a assisté à la cinquième Réunion régionale africaine sur les femmes, qui s'est tenue à Dakar du 13 au 23 novembre et y a organisé un atelier sur les femmes et l'environnement qui a attiré plus de 70 participants;

c) L'organisation a collaboré avec le PNUE à l'élaboration d'un projet de document sur les femmes et l'environnement.

Convention sur la diversité biologique :

a) En sa qualité de coordonnateur par intérim du Groupe de liaison international transitoire pour la Convention sur la diversité biologique, le Centre international de liaison a joué un rôle de premier plan dans la coordination des activités des organisations non gouvernementales et facilité la participation des ONG du sud à la Réunion d'experts scientifiques qui s'est tenue au Mexique en avril 1994, ainsi qu'à la deuxième réunion du Comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration de la Convention sur la diversité biologique, qui a eu lieu à Nairobi du 18 au 24 juin 1994;

b) Il a organisé la participation des organisations non gouvernementales à la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention qui a eu lieu à Nassau au Bahamas, et permis à 12 ONG de prendre part à cette réunion;

c) Le Centre international de liaison a coordonné la production du bulletin ECO au cours de la Conférence des Parties, en prévision de laquelle il avait organisé une réunion de stratégie à l'intention des organisations non gouvernementales. Au cours de cette réunion, tenue aux Bahamas, il a été décidé que le Groupe de liaison international transitoire, n'avait joué jusque-là qu'un rôle intérimaire, deviendrait un élément permanent du réseau, le Centre international de liaison demeurant l'organe de coordination au niveau mondial;

d) Le PNUE a confirmé qu'il financerait le projet d'évaluation de la biodiversité dans le monde (section 8 bis : biodiversité et valeurs humaines) et une réunion d'experts a été organisée à Sri Lanka.

Un rapport sur des questions de foresterie a été présenté à la Commission du développement durable par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Protocole de Montréal : L'organisation a assisté à la réunion préparatoire de la sixième Réunion des États Parties au Protocole de Montréal, qui s'est tenue du 3 au 5 octobre à Nairobi (Kenya), ainsi qu'à la sixième Réunion elle-même qui s'est tenue du 6 au 7 octobre, à Nairobi également.

1995

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique :

a) Le Centre international de liaison a assisté à la sixième session du Comité intergouvernemental de négociation, qui s'est tenue en janvier à New York, et il a organisé une réunion préparatoire à l'intention des organisations non gouvernementales ainsi que la réunion du Comité directeur du RIOD; il a présenté le RIOD aux délégations et, à la troisième session de la Commission du développement durable, il a aidé des organisations non gouvernementales actives en matière de lutte contre la désertification à présenter des études de cas sur le rôle des ONG dans l'application de la Convention;

b) En collaboration avec le PNUE, le Centre international de liaison a organisé deux journées de manifestations diverses à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse;

c) La septième session du Comité intergouvernemental de négociation s'est déroulée à Nairobi, du 7 au 18 août; le RIOD a coordonné la production du bulletin ECO et organisé, préalablement à la réunion intergouvernementale, une réunion de stratégie d'une journée, à laquelle 40 ONG ont assisté.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes :

a) S'agissant de la Conférence de Beijing, le Centre international de liaison a pris les initiatives suivantes :

- i) Il a traduit le chapitre du Programme d'action mondial, qui avait trait à l'environnement en tenant compte de l'apport de plusieurs organisations non gouvernementales et présenté divers amendements;
- ii) Il a réuni un certain nombre d'organisations non gouvernementales kényennes afin d'examiner le Programme d'action mondial et organisé un atelier sur la mobilisation des pouvoirs publics;
- iii) Il a assisté à la dernière session du Comité préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à New York;
- iv) Il a produit et diffusé un manuel sur la mobilisation des pouvoirs publics auprès de huit réseaux d'associations féminines; il a distribué 30 exemplaires de ce manuel au cours de la troisième session du Comité préparatoire ainsi qu'à l'occasion d'autres réunions organisées en Afrique;
- v) Il a participé à un atelier organisé à l'intention des coordonnateurs thématiques sur le suivi de la suite donnée à la Conférence.

b) Le point culminant de ce processus été la participation du centre à l'organisation de la quatrième Conférence sur les femmes qui s'est tenue à Beijing en septembre; WEDNet, son programme en faveur des femmes, a animé deux ateliers au Forum des organisations non gouvernementales, afin d'aider les ONG à axer leur action sur l'élaboration d'un plan d'action touchant la stratégie à suivre après la Conférence; cette initiative a été en partie financée par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD).

5. HUMAN APPEAL INTERNATIONAL

(Statut consultatif spécial)

Créée aux Émirats arabes unis en novembre 1984 en tant qu'oeuvre charitable s'occupant de développement et d'aide, Human Appeal International est devenue une organisation non gouvernementale en septembre 1988. Elle bénéficie du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU, et du statut d'observateur auprès du Conseil des gouverneurs du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) ainsi qu'auprès du Conseil international des agences bénévoles (CIAB), à Genève; elle est en outre membre permanent du Conseil islamique international de Da'wa et de secours.

Pour atteindre ses objectifs, Human Appeal International a mis en place quatre grands programmes, qui concernent respectivement le développement social, les soins de santé, l'éducation et l'aide d'urgence. Ces quatre dernières années (1992-1995), l'organisation a dépensé plus de 37 millions de dollars pour venir en aide à plus de 3 millions de personnes dans 22 pays. Au cours de cette

/...

même période, elle a étendu ses activités à de nouvelles zones géographiques telles que la Fédération de Russie, l'Azerbaïdjan, le Tadjikistan, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, l'Éthiopie, la Somalie, le Soudan, le Tchad, les Philippines, l'Inde, le Bangladesh et le Sénégal.

Programmes et dépenses pour la période 1992-1995

| Programme | Dépenses (en dollars É.-U.) | Part des dépenses (%) | Nombre de bénéficiaires |
|----------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Social | 18 665 320 | 50 | 2 663 000 |
| Éducation | 7 453 120 | 20 | 64 720 |
| Santé | 3 733 075 | 10 | 366 600 |
| Aide d'urgence | 7 479 125 | 20 | 592 540 |
| Total | 37 330 640 | 100 | 3 086 570 |

Source : Rapports annuels couvrant cette période.

Voici, en résumé et en chiffres, les principaux projets et activités que l'organisation a menés au cours de la période couverte par le présent rapport :

a) Ouverture de 8 nouvelles écoles maternelles et 8 établissements d'enseignement primaire et secondaire;

b) Ouverture d'un établissement de formation professionnelle et de 30 centres de formation privés;

c) Ouverture de 20 dispensaires et hospices, et de 6 dispensaires mobiles;

d) Gestion de 120 centres de soins et creusement de 75 puits d'eau potable;

e) Apport d'un soutien financier à 6 910 orphelins et 530 familles productives;

f) Distribution de 5 500 tonnes de matériel d'assistance et de denrées alimentaires pour les réfugiés et les personnes démunies.

Human Appeal International a aussi participé activement aux projets menés sur le plan national dans les domaines qui la concernent. L'organisation a par ailleurs soutenu les initiatives de l'ONU suivantes : la campagne antidrogue, la campagne antitabac, la Journée mondiale de la santé, les campagnes nationales de sensibilisation aux problèmes de l'environnement, la Semaine de la sécurité routière et les campagnes nationales de vaccination. Elle a aussi contribué à aider, du point de vue financier, médiatique ou éducationnel, des pays comme les Émirats arabes unis, le Liban, la Mauritanie, la Jordanie, le Sénégal, l'Éthiopie, le Soudan ou la Bosnie-Herzégovine.

Dans le cadre de sa coopération avec l'ONU et ses différents organismes, et de sa participation à leurs activités, Human Appeal International a signé de nombreux mémorandums d'accord avec des institutions locales, régionales ou internationales en vue de soutenir les programmes des Nations Unies et de renforcer sa propre action. L'organisation a notamment signé des mémorandums d'accord avec :

a) Le bureau de Riyad du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le 18 mai 1992;

b) Le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies, le 30 septembre 1992.

Souhaitant favoriser la coopération internationale dans le domaine du développement, Human Appeal International a participé à de nombreuses conférences internationales organisées par le système des Nations Unies. Citons, entre autres :

a) La Conférence sur le développement et les femmes en zone rurale organisée par le FIDA, Genève, 2 février 1992;

b) La réunion consultative du FIDA, Rome, 23-25 avril 1992;

c) Le Séminaire-atelier sur le travail des enfants, organisé du 11 au 13 décembre 1993 au Caire par l'Organisation internationale du Travail et le Conseil arabe pour l'enfance et le développement;

d) Les Conférences sur l'interaction entre le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) et les organisations non gouvernementales organisées du 21 au 23 mars 1994 à Addis-Abeba, et en juin 1994 en Tunisie (en préparation de Partenariat en action);

e) La Conférence de Partenariat en action, Oslo, 11 juin 1994;

f) Le Colloque sur les enfants dans les pays arabes, Le Caire, 12-14 décembre 1992;

g) La Conférence du FIDA, Rome, 25-27 janvier 1995;

h) Le Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-9 mars 1995;

i) La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995;

j) La réunion préparatoire organisée par le FIDA, 13 octobre 1995;

k) La quarante-sixième session du Comité exécutif du HCR, Genève, 16-20 octobre 1995;

l) La Conférence sur la pauvreté et la faim, Bruxelles, 21 novembre 1995.

Human Appeal International a aussi assisté à de nombreux cours de formation organisés par le HCR, tels que :

a) L'atelier sur la gestion de l'aide d'urgence d'Addis-Abeba, en septembre 1992;

b) L'atelier sur la gestion de l'aide d'urgence d'Amman, le 1er novembre 1995.

Activités menées en coopération avec les organismes des Nations Unies :

a) HCR :

i) Projet d'assistance aux réfugiés érythréens dans l'est du Soudan, dans les camps de Karkura et de Khashm Algirba, au dispensaire de Karkura et à l'hôpital de Khashm Algirba;

ii) Projet d'assistance aux réfugiés koweïtiens ayant fui leur pays au moment de la crise du Golfe;

iii) Établissement et gestion d'un camp de Somaliens en Jordanie;

iv) Projet d'assistance aux Somaliens réfugiés au Yémen;

v) Projet d'assistance aux Tchétchènes du Daghestan;

vi) Projet et opération conjointe d'assistance aux personnes affectées par la guerre en Bosnie;

vii) Visites et réunions avec les directeurs des bureaux régionaux du HCR, au siège de Genève;

viii) Visites et réunions avec les représentants du HCR, dans nos bureaux;

b) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) :

i) Projet de cours de formation et de préparation professionnelle pour les femmes palestiniennes des camps de réfugiés en Jordanie, 1993;

ii) Au Liban, coopération avec le Département des affaires sociales de l'UNRWA, dans le cadre des diverses activités que l'organisation et ce département mènent en matière de formation, d'éducation et de santé;

c) UNICEF :

i) Projet d'immunisation des enfants au Liban, 1994;

ii) Coopération dans le cadre d'un projet concernant cinq dispensaires de Khartoum et Malkal, au Soudan;

- iii) Campagne de soins aux enfants : immunisation et mesures contre la déshydratation pour prévenir la cécité, sud du Soudan, 1994;
- iv) Campagne d'immunisation et de prévention de la cécité et de la déshydratation chez les enfants, Mauritanie, 1993;
- v) Formation de 50 conseillers sanitaires, sud du Soudan, 1992-1994;
- vi) Projet de soins de santé mentale, Bosnie, 1994-1995;
- vii) Réunions de coopération et coordination avec les représentants de l'UNICEF aux Émirats arabes unis, 1992-1995;
- d) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) :
 - i) Consultations et réunions de coordination avec le PNUD, Abu Dhabi;
 - ii) Cours de formation à la gestion des projets de développement, Soudan, 1994;
- iii) Projet du barrage de Laftah, avec un financement du réseau "Afrique 2000" du PNUD, sud de la Mauritanie, 1993.

6. ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE BÉNÉVOLAT

(Statut consultatif spécial)

L'Association internationale pour le bénévolat est la seule association internationale ayant pour unique but de promouvoir et d'aider le développement d'un bénévolat plus efficace partout dans le monde. Les membres de l'Association (particuliers et organisations) sont répartis dans 75 pays environ; ils élisent un Conseil d'administration international, actuellement composé de 25 personnes provenant de 19 pays. L'Association parraine une conférence mondiale biennale, dont la dernière édition s'est tenue au Cap (Afrique du Sud) en 1996, et dont la prochaine doit avoir lieu à Edmonton [province d'Alberta (Canada)] en août 1998; elle parraine aussi des conférences régionales biennales en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe, Afrique et Asie-Pacifique; elle publie enfin, au moins trois fois par an, une lettre d'information. L'Association internationale pour le bénévolat est un réseau composé uniquement de bénévoles, sans aucun personnel permanent rémunéré. En septembre 1996, après l'élection de Kenn Allen (États-Unis d'Amérique) à la fonction de Président pour un mandat de quatre ans, le secrétariat de l'Association a été transféré à Washington, D.C.

Des représentants de l'Association travaillent en collaboration étroite avec les Volontaires des Nations Unies pour appuyer le projet d'une "Année internationale des Volontaires", que le Conseil économique et social examinera à sa session de fond, en juillet 1997 (voir E/1997/11, lettre datée du 5 février 1997, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui demande à ce que soit inscrite à l'ordre du jour de la session de fond de 1997 une question supplémentaire intitulée "Proclamation de l'année 2001 Année internationale des

/...

Volontaires"). L'Association a transmis l'information à ses membres, les a encouragés à gagner le soutien de leurs gouvernements en faveur de cette proposition, et a mené des consultations avec les Volontaires des Nations Unies sur les activités qu'il serait possible d'organiser si le projet était approuvé par le Conseil et par l'Assemblée générale (voir la résolution 1997/44 du Conseil, en date du 22 juillet 1997, et la résolution 52/17 de l'Assemblée, en date du 20 novembre 1997). L'Association entend, en partenariat avec les Volontaires des Nations Unies, prendre en main l'organisation à long terme de cette année internationale afin d'assurer le succès de l'événement.

Nancy Colton représente l'Association internationale pour le bénévolat auprès de l'Organisation des Nations Unies. Comme indiqué ci-après, elle participe à un grand nombre d'activités, au nom de l'Association et en soutien à l'action de l'ONU. C'est grâce à elle que l'Association peut informer régulièrement ses membres des activités de l'ONU qui les intéressent.

La représentante de l'Association auprès de l'ONU suit les travaux de la Commission du développement durable (elle a assisté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et, dernièrement, à la cinquième session de la Commission), ceux de la Commission de la condition de la femme (dont la quarante et unième session s'est tenue récemment), ceux de la Commission des droits de l'homme (par l'intermédiaire des rapports et documents publiés à Genève, notamment sa cinquante-troisième session, la dernière en date), et ceux de la Commission du désarmement (comme lors de sa session de fond tenue du 21 avril au 13 mai 1997). Elle fait ensuite rapport à l'Association.

Elle assiste aussi aux réunions du Conseil économique et social qui se tiennent au Siège de l'ONU, comme, en février 1997, la session d'organisation, lors de laquelle le Conseil a approuvé l'ordre du jour provisoire pour sa session de fond (Genève, 30 juin-25 juillet 1997). L'Association se tient informée des réunions de Genève grâce aux documents et communiqués de presse émanant de l'ONU.

Mme Colton suit par ailleurs les réunions hebdomadaires organisées par le Département de l'information, au Siège, de septembre à juin. Avec son suppléant, elle assiste aussi en septembre à la Conférence annuelle des organisations non gouvernementales associées au Département de l'information, et fait rapport sur l'événement. La lettre de l'Association internationale pour le bénévolat, distribuée dans 75 pays, traite des conférences grâce, notamment, aux informations communiquées par le Conseil économique et social.

La représentante et son suppléant suivent les séances publiques des principales commissions de l'Assemblée générale : la Première, chargée des questions politiques et de sécurité, y compris la réglementation des armements; la Deuxième, chargée des questions économiques et financières; et la Troisième, chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles. Lorsqu'ils ne sont pas en mesure d'assister à ces séances, les représentants de l'Association ont recours aux documents et aux communiqués de presse mis à leur disposition au Centre d'information des ONG.

En tant que membre du Conseil d'administration du Comité d'ONG pour le désarmement, Mme Colton a travaillé avec les fonctionnaires du Centre pour les

affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU à l'occasion des conférences, séminaires et tables rondes organisés conjointement sur les grandes questions de désarmement au printemps et à l'automne de chaque année. Le plus récent de ces séminaires s'est tenu au Siège de l'ONU en octobre 1996, sur le thème "Disarmament at a Critical Juncture" (Un moment crucial pour le désarmement); y ont participé l'Ambassadeur de Malaisie, alors Président de l'Assemblée générale; M. Richard Butler, Ambassadeur d'Australie; M. Amorim, Ambassadeur du Brésil; M. Jaap Ramaker, Ambassadeur des Pays-Bas; M. Ghose, Ambassadeur d'Inde; M. Jonathan Dean, ancien Ambassadeur des États-Unis d'Amérique; et M. Douglas Roche, ancien Ambassadeur du Canada. Récemment, des représentants de l'Association ont assisté aux réunions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (prévue pour 2000) : ils ont ainsi participé, à New York, du 7 au 18 avril, à nombre de réunions et séminaires d'ONG, et à plusieurs séances publiques du Comité.

La représentante de l'Association internationale pour le bénévolat auprès de l'ONU occupe depuis six ans le poste de Secrétaire du Comité des organisations non gouvernementales pour le développement durable; elle collabore avec les fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU lorsqu'ils organisent des réunions d'information à l'intention du Comité. M. Andrey Vasilyev, Administrateur de 1re classe à la Division du développement durable (ancien Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat) a organisé des réunions de ce type en préparation des séances de la Commission du développement durable. M. George Kell, Administrateur chargé du bureau de la CNUCED à New York, a présenté un exposé sur l'Organisation mondiale du commerce. Les rapports du Comité sont largement diffusés grâce au bulletin distribué aux 110 membres du groupe.

Mme Colton est par ailleurs membre du Conseil d'administration du Comité d'ONG pour le désarmement (New York, voir ci-dessus), où elle occupe le poste de Secrétaire adjoint; elle est en outre Secrétaire du Comité de publication de Disarmament Times, publié sous les auspices du Comité depuis la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (1978).

La représentante de l'Association auprès de l'ONU est enfin membre du Comité des droits de l'homme des ONG (New York), d'où elle suit l'évolution des questions de droits de l'homme intéressant la Commission des droits de l'homme, et élabore des rapports à l'intention de l'Association ainsi que d'autres organisations non gouvernementales.

7. INTERNATIONAL FEDERATION FOR HYDROCEPHALUS AND SPINA-BIFIDA

(Statut consultatif spécial)

Introduction : objectifs et activités

La Fédération a pour objectif de communiquer des informations et des connaissances techniques aux familles, aux individus, aux spécialistes et aux volontaires du monde entier, s'intéressant à l'hydrocéphalie et au spina-bifida.

/...

Elle a noué des contacts sur tous les continents et appuie la création d'organisations nouvelles, surtout dans les pays en développement comme le Kenya, l'Ouganda, le Chili, le Brésil, la Hongrie, les États baltes, la Roumanie ou l'Indonésie.

Depuis 1979, elle organise des réunions biennales, dont les deux dernières en 1993 en Belgique sur le thème "Attendez un instant" et en 1995 à Sydney sur le thème "Entrons vite dans le futur".

Elle dirige des ateliers et tient des réunions avec divers groupes afin de diffuser des informations dans les pays membres; dans diverses régions, elle organise des rencontres avec des parents dans le but d'améliorer les compétences des groupes existants et d'encourager la création de groupes d'entraide.

Elle s'efforce actuellement de créer un centre international de documentation sur l'hydrocéphalie et le spina-bifida.

Adhésions

Depuis 1991, la Fédération compte de nouveaux membres au Brésil, au Chili, en Grèce, en Indonésie, en Italie, au Kenya, en Nouvelle-Zélande, en Malaisie, en Pologne, en Roumanie et en Ouganda.

Financement

a) La Fédération tire ses recettes des associations membres et du parrainage;

b) Elle bénéficie du financement de la Fondation internationale sur les handicaps;

c) Elle reçoit une subvention de l'Agence danoise de développement international par l'intermédiaire de la Fondation internationale sur les handicaps;

d) Elle reçoit également une subvention du Gouvernement de la région flamande;

e) Elle a obtenu de l'Agence suédoise de développement international une partie du financement du séminaire tenu à Nairobi en 1992;

f) Elle a assuré, grâce à l'Agence suédoise de développement international, le tiers du coût du manuel sur le spina-bifida, le solde étant pris en charge par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Diffusion d'informations relatives à l'ONU

Au moins deux fois par an, elle communique des informations à ses membres et ses partenaires par le biais du magazine Federation Focus, qui a consacré aux activités de l'ONU des articles dans les numéros ci-après :

a) Printemps 1992, No 13 : page 2 : l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les organisations non gouvernementales; page 8 : Convention relative aux droits de l'enfant;

b) Automne 1992, No 14, page 7 : Réadaptation dans un cadre de vie normal;

c) Printemps 1993, No 15, page 4 : Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées; page 5 : Centre international des handicaps (Centre Pérez de Cuéllar);

d) Automne 1993, No 16, page 3 : "De la charité à l'intégration" et "Projet de règles sur les handicaps visant à l'égalité des chances", Chronique de l'ONU;

e) Printemps 1994, No 17, page 6 : Exposé de l'Organisation suédoise des handicapés - Fondation internationale d'assistance, en collaboration avec l'OMS, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'UNESCO et le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires/le Département de l'information au Secrétariat de l'ONU; page 11 : Réunion de l'OMS avec les organisations non gouvernementales et la Fédération;

f) Automne 1994, No 18, page 13 : le Rapporteur spécial de l'ONU, Bengt Lindqvist; page 14 : communication conjointe de l'OIT, de l'UNESCO et de l'OMS sur la réadaptation dans un cadre de vie normal.

Échanges internationaux

Entre 1992 et 1995, la Fédération a organisé à l'intention des jeunes et des enfants atteints d'hydrocéphalie et de spina-bifida un certain nombre d'activités internationales (utilisation des fauteuils roulants, manifestations sportives) :

a) Stage international de formation à l'utilisation des fauteuils roulants à l'intention des enfants, organisé en Belgique;

b) Formation au quotidien, Five Oaks (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord);

c) Colonies de vacances franco-suisses;

d) Échanges suédo-polonais;

e) Échanges germano-autrichiens;

f) Manifestations sportives internationales organisées en Australie.

Coopération avec d'autres organisations non gouvernementales

La Fédération conjugue ses efforts à ceux d'autres organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, dans le cadre de divers projets :

a) Lilianefonds; un séminaire sur le spina-bifida, tenu en mars 1995 à Nairobi à l'intention des agents de Lilianefonds, a débouché sur un programme de formation de six mois destiné aux agents de la Christopher Bliden Mission qui s'occupe du spina-bifida au Kenya;

b) Réadaptation internationale : un séminaire sur le spina-bifida a été organisé en septembre 1992 à Nairobi et un autre à Budapest en septembre 1994;

c) Confédération mondiale de physiothérapie et Fédération mondiale des ergothérapeutes : manuel de l'OMS sur le spina-bifida et l'hydrocéphalie à l'usage des cadres moyens chargés de la réadaptation dans un cadre de vie normal;

d) SHIA : gestion conjointe de l'aide fournie dans le cadre de ces séminaires;

e) Collaboration en 1992-95 avec Mobility International en vue de programmes d'échanges internationaux concernant la jeunesse.

Participation aux réunions du Conseil économique et social, de l'ONU
et des groupes de travail et coopération avec les programmes des
Nations Unies

La Fédération a :

a) Participé à la cinquième réunion des organisations non gouvernementales tenue en novembre 1992 à Vienne;

b) Pris part à la réunion de l'OMS et des organisations non gouvernementales, tenue en 1993 à Genève;

c) Assisté à la réunion tenue le 26 juin 1995 à Bruxelles par le sous-groupe de travail formé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau des services d'achats interorganisations sur "les aides techniques aux personnes handicapées";

d) Participé à l'organisation du Colloque sur la plate-forme "handicaps et épanouissement" tenu le 3 décembre 1995 à Bruxelles, dans le cadre du programme établi par la région flamande (Belgique) à l'occasion du cinquantenaire des Nations Unies;

e) Présenté au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en juin 1995, un projet sur la prévention;

f) Entrepris avec le Service de réadaptation dans un cadre de vie normal de l'OMS l'élaboration d'un manuel sur le spina-bifida et l'hydrocéphalie à l'usage des cadres moyens chargés de la réadaptation dans un cadre de vie normal dans les pays en développement.

Déclarations écrites soumises à l'ONU

La Fédération :

a) A suivi les programmes de prévention en Suède, au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, aux Pays-Bas, en Hongrie et en Australie;

b) Rédige à l'intention du Conseil économique et social une communication sur la question.

Consultation et coopération avec le Secrétariat de l'ONU

La Fédération :

a) A signé en juin 1993 un mémorandum d'accord relatif aux modalités de sa collaboration avec le Département de la coordination des politiques et du développement durable;

b) A présenté en 1995 au Département de la coordination des politiques et du développement durable un rapport à mi-parcours;

c) A des relations de coopération avec le Centre international des handicaps et la Fondation internationale sur les handicaps;

d) Collabore avec l'Organisation internationale de normalisation.

8. FÉDÉRATION INTERNATIONALE ISLAMIQUE D'ORGANISATIONS D'ÉTUDIANTS

(Statut consultatif spécial)

La Fédération internationale islamique d'organisations d'étudiants mène, par le biais de ses bureaux dans le monde entier, de nombreuses activités dans divers domaines : conférences, colonies, séminaires, cours de formation, missions culturelles, appui aux organisations d'étudiants, publication et voyages. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de stratégies et de plans qui tiennent compte de sa propre situation financière et du contexte de chaque région ou pays.

Conférences

Entre 1994 et 1996, la Fédération a organisé les conférences ci-après :

a) Conférence des étudiants de l'Afrique de l'Est (première session), juin 1994, Soudan;

b) Conférence régionale de l'Asie de l'Est, octobre 1995, Pakistan;

c) Séminaire sur l'esprit d'initiative, janvier 1994, Sri Lanka;

d) Camp international d'étudiants, novembre 1995, Japon;

e) Forum des étudiants arabes (troisième session), février 1994, Yémen.

Publication et traduction

La Fédération a lancé un vaste programme de publication d'ouvrages islamiques choisis rédigés par des penseurs et des auteurs islamiques de renom, qui traitent d'une grande variété de sujets touchant aux questions d'actualité.

Jusqu'ici, cette collection a été publiée au moins dans 80 langues d'importance internationale ou locale que parlent les musulmans aux quatre coins du monde; au total 20 millions d'exemplaires ont été publiés de 1986 à 1994.

La Fédération a publié 4 millions de livres et fait traduire les siens en 10 autres langues, notamment le portugais, le yoruba, le tebele, le zoulou, ou le haoussa.

Formation et qualification

Ces deux volets font partie des objectifs prioritaires de la Fédération, qui organise chaque année plus d'une centaine de séminaires sur des thèmes variés allant de l'esprit d'initiative à l'organisation et à la communication en passant par les médias. Elle met généralement l'accent sur les aspects suivants :

- a) Le sens du temps;
- b) L'intérêt du dialogue évitant les conflits;
- c) L'organisation du travail dans les institutions autonomes et spécialisées;
- d) La planification efficace pour nous-mêmes, notre monde et notre avenir.

Bourses d'études

Chaque année, la Fédération offre une cinquantaine de bourses d'études à des étudiants nécessiteux qui peuvent ainsi s'inscrire dans des universités notamment en Arabie saoudite, en Égypte, en Malaisie, au Pakistan, ou au Soudan. La plupart de ces bourses, attribuées à des hommes comme à des femmes spécialisés dans des domaines divers, sont destinées à des étudiants africains et asiatiques.

Missions culturelles (caravanes)

Des groupes de prêcheurs se rendent d'un pays à l'autre pour diffuser des idées et des données d'expérience sur le travail des étudiants. Leurs activités varient selon les populations et les sociétés concernées. Les missions culturelles couvrent toujours certains domaines : culture, social, construction et bâtiment, médecine, compétitions sportives. La Fédération assure environ 25 missions culturelles par an.

9. ALLIANCE INTERNATIONALE SAVE THE CHILDREN

(Statut consultatif général)

Objectif

L'Alliance internationale Save the Children est une fédération qui regroupe 25 organisations nationales menant, dans plus de 100 pays au monde, des activités centrées sur les droits de l'enfant, dont ses fondateurs étaient les premiers défenseurs et qui sont consacrés aujourd'hui par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. L'Alliance estime que seule une évolution des valeurs sociales, des politiques et des pratiques des pouvoirs publics peut assurer aux enfants des avantages durables. Le présent rapport ne porte que sur les activités entreprises conjointement, par le biais de l'Alliance, par les organisations membres. Il ne rend pas compte des nombreux contacts que chaque organisation membre entretient à titre individuel avec les organismes des Nations Unies.

Participation au Conseil économique et social et aux conférences et autres réunions de l'ONU

L'Alliance a été représentée aux rencontres suivantes : la Conférence HCR/ONG sur la coopération en cas de situations d'urgence (Genève, janvier 1992); la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio, juin 1992); la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, septembre 1994); le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, mars 1995); la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, septembre 1995); la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (Istanbul, juin 1996); et le Sommet mondial de l'alimentation (Rome, novembre 1996).

Exemples de coopération avec les organes de l'ONU et les institutions spécialisées

Centre pour les droits de l'homme

L'Alliance oeuvre plus que toute autre organisation non gouvernementale internationale à promouvoir et à favoriser l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant et les travaux du Comité des droits de l'enfant. À cette fin, elle entretient des liens de partenariat avec des centaines d'autres organisations nationales et internationales. Elle soutient la création de coalitions nationales d'organisations non gouvernementales oeuvrant à sensibiliser l'opinion, obtenir la ratification de la Convention et l'adoption des premières mesures juridiques et administratives en faveur de son application, et à fournir des informations et observations au Comité des droits de l'enfant qui complètent les rapports périodes des États parties. En outre, l'Alliance conseille et aide les gouvernements dans la formulation des politiques et des mesures législatives, administratives et autres nécessaires à l'application des droits consacrés par la Convention.

Depuis 1993, l'Alliance est le principal bailleur de fonds de l'organe de liaison mis en place par le Groupe des organisations non gouvernementales oeuvrant pour la Convention relative aux droits de l'enfant, qui a son siège à Genève, en vue de favoriser le dialogue entre les organisations non gouvernementales et le Comité. L'Alliance a également animé l'Équipe spéciale sur les coalitions nationales du Groupe. Elle a coordonné la participation des

organisations non gouvernementales à la première journée thématique annuelle du Comité consacrée aux enfants dans les conflits armés et elle a largement contribué aux débats sur les thèmes suivants : la petite fille (janvier 1995), l'administration de la justice pour mineurs (novembre 1995) et les enfants et les médias (octobre 1996).

L'oeuvre de l'Alliance en faveur de la Convention a consisté en l'élaboration, en 1995, d'un dossier global de formation et d'autres publications appropriées (voir plus loin).

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

L'Alliance siège au bureau du Comité d'organisations non gouvernementales auprès de l'UNICEF et le Président de l'organisation américaine membre en assume actuellement la présidence. L'Administrateur principal et d'autres représentants de l'Alliance ont participé à différentes étapes du programme de perfectionnement (méthodes de gestion) de l'UNICEF. Depuis 1996, des représentants de haut niveau de l'Alliance et de l'UNICEF se réunissent tous les ans à New York pour examiner les progrès accomplis dans le cadre de la collaboration élargie aux niveaux international, régional et national.

Haut Commissariat aux réfugiés (HCR)

L'Alliance a continué de renforcer ses relations avec le HCR, la priorité étant accordée à la promotion des Principes directeurs du HCR concernant les enfants réfugiés, fruit d'un effort concerté entrepris en 1991. Dans ce contexte, un programme commun d'assistance et de protection des réfugiés et de renforcement des capacités dénommé "Action for the Rights of Children and Adolescents" a été lancé en 1996. Depuis 1994, les membres suédois et norvégiens de l'Alliance ont mis en place des équipes d'intervention en cas d'urgence pouvant être détachées auprès du HCR.

Autres organismes

L'Alliance a des contacts réguliers, notamment avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Depuis 1994, l'Alliance est membre du Comité directeur pour l'aide humanitaire et en assure actuellement la présidence. En cette qualité, elle représente le Comité directeur au Comité permanent interorganisations des Nations Unies. En 1993-1994, Save the Children Royaume-Uni a détaché un haut fonctionnaire auprès du Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU à Genève. Les organisations membres de l'Alliance ont été d'importants partenaires de l'ONU lors de récentes situations d'urgence, notamment dans la région des Grands Lacs, en Somalie et dans l'ex-Yougoslavie.

L'Alliance a été membre du Groupe consultatif technique pour l'étude de l'impact des conflits armés sur les enfants conduit par Graça Machel (1995-1996). Elle a élaboré le document intitulé "Promoting psychosocial well-being among children affected by armed conflict and displacement: principles and approaches" qui a été incorporé à l'étude, et continue d'en promouvoir les conclusions.

Autres activités pertinentes

De 1993 à 1996, l'Alliance a axé ses efforts sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Son action visait notamment les Forces de maintien de la paix des Nations Unies au Mozambique et elle a appuyé l'ECPAT et a collaboré étroitement avec le Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la vente d'enfants, à la prostitution des enfants et à la pornographie impliquant des enfants. L'Administrateur principal de l'Alliance était l'un des deux représentants d'ONG au Comité international de planification du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Le Secrétaire général de Rädga Barnen (Fédération suédoise de protection de l'enfance) était Vice-Président du Comité hôte suédois à Stockholm.

L'Alliance a participé activement à la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres : Rädga Barnen est membre du Comité directeur de la Campagne.

L'Alliance est membre élu du Comité d'ONG auprès de la Banque mondiale.

Parmi les publications récentes de l'Alliance, on peut citer les suivantes :

a) Training Kit on the United Nations Convention on the Rights of the Child (1re éd., 1995);

b) Making Reality of the Rights of the Child. The UN Convention: What it says and How It Can Change the Status of Children Worldwide, Thomas Hammarberg (éd. révisée, 1996);

c) Monitoring the Convention on the Rights of the Child at the National Level: The Experiences of Some National Coalitions (1996);

d) Children on their Housing: A Survey and Analysis based on the United Nations Convention on the Rights of the Child (1996);

e) A Girl's Right to Development, Equality and Peace (1995);

f) Children at the Heart of Policy Making (1995);

g) Promoting Psychological Well-being among Children Affected by Armed Conflict and Displacement: Principles and Approaches (1996);

h) World Summit for Children: Moving from Words to Action (publié en collaboration avec l'UNICEF et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 1992);

i) Geraldine van Buren, International Documents on Children (Save the Children et Martinus Nijhoff, 1993);

j) Geraldine van Buren, International Law on the Rights of the Child (Save the Children et Martinus Nijhoff, 1994).

10. UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

(Statut consultatif spécial)

Création : Le 28 juin 1948.

Membres : Plus d'une centaine de pays. Les membres de l'Union internationale des architectes sont des organisations professionnelles nationales représentant les architectes dans chaque pays membre – une seule par pays.

Objectifs : Rassembler sur une base démocratique les architectes du monde entier et renforcer les liens professionnels entre les architectes de tous pays, de toutes écoles et de toutes philosophies, au-delà des frontières nationales et politiques; représenter les professionnels de l'architecture au niveau international et fournir, lorsque cela est nécessaire, des déclarations officielles à l'attention des gouvernements; assister les organisations internationales dans leurs activités lorsque celles-ci relèvent des fonctions de l'architecte; promouvoir l'évolution de l'architecture de l'environnement et de l'urbanisme et leur application pratique pour le bien-être de la communauté; promouvoir et encourager le développement de la formation de l'architecte sous toutes ses formes et faciliter l'échange international d'architectes, chercheurs et étudiants.

Structure : Bureau composé d'un président, d'un secrétaire général, d'un trésorier et de cinq vice-présidents (chacun responsable des activités d'une région). Conseil composé de représentants de quatre sections nationales pour chacune des cinq régions géographiques et des huit membres du Bureau. Assemblée générale (tous les trois ans) réunissant les délégations de toutes les sections membres. Secrétariat général sous la responsabilité du Secrétaire général. Congrès mondiaux d'architectes tous les trois ans.

Statut consultatif (statut consultatif spécial) : Conseil économique et social, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation mondiale de la santé (OMS), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Conseil de l'Europe.

Groupes de travail (1992-1995) : Santé publique, espaces éducatifs et culturels, sports et loisirs, architecture et patrimoine, architecture du futur, lieux de culte, architecture et tourisme, habitat, architecture et énergie, architecture et conservation des forêts, constructions salubres, architecture et écologie, logements pour les sans-abri, exercice de la profession, concours internationaux, formation-suivi de la Charte (UIA)/UNESCO de la formation des architectes. Ces programmes favorisent les contacts au niveau international entre architectes et permettent les échanges de points de vue et d'expériences professionnelles. Ils organisent des séminaires internationaux et participent

aux études et travaux d'autres organisations internationales dans leurs domaines spécifiques.

Concours internationaux : L'UIA est mandatée par l'UNESCO depuis 1956 pour apporter son aide lors de l'organisation de concours internationaux en architecture et en urbanisme et s'assurer que les recommandations UIA/UNESCO dans ce domaine sont respectées.

Concours patronnés, 1992-1995 :

a) 1992 : Nouveau campus – Université de Chypre à Nicosie; concours d'idées pour une nouvelle urbanité intégrant des activités à vocation internationale à Roissy (France); aménagement du quartier du Spreebogen à Berlin (promoteur : la République fédérale et le Land (État) de Berlin);

b) 1993 : Zephyr : utilisation innovante de la climatisation passive dans des bâtiments multifonctionnels (promoteur : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) – groupe de recherche sur l'énergie – Dublin); conception urbaine du Spreeinsel – Berlin (promoteur : la République fédérale et le Land (État) de Berlin); reconstruction des souks de Beyrouth, XVe Confrontation internationale de projets d'étudiants – appel d'idées en faveur d'un environnement construit viable et durable (concours pour étudiants doté du prix UNESCO);

c) 1994 : Musée national de Corée à Séoul; Vivre en ville (promoteur : CEE – groupe de recherche sur l'énergie); Borghetto Flaminio (Rome) – réhabilitation du quartier;

d) 1995 : Maisons bioclimatiques à Tenerife; extension du musée du Prado à Madrid; logements et espace public dans le centre historique de Barcelone; Bucarest 2000 – aménagement d'un quartier du centre ville.

Prix UIA 1993 : Distinctions honorifiques décernées tous les trois ans par un jury international : médaille d'or UIA : Fumihiko Maki (Japon); prix Sir Patrick Abercrombie : Jan Gehl (Danemark); prix Auguste Perret : KHR AS arkitekten (Danemark); prix Jean Tschumi : Eric Kumchew Lye (Malaisie), mention à Dennis Sharp (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et à Claude Parent (France); prix Sir Robert Matthew : Laurie Baker (Royaume-Uni).

18e Congrès/19e Assemblée générale, Chicago (18-21 juin 1993) : "L'architecture à un carrefour – concevoir un avenir durable" – "Architecture at the crossroads – designing for a sustainable future". Déclaration mondiale des architectes sur l'interdépendance pour un avenir durable.

Publications : Lettre d'informations UIA. Liste mondiale des écoles d'architecture. Réglementation UIA/UNESCO sur les concours internationaux d'architecture.

Nouveaux membres (Assemblée de 1993) : Azerbaïdjan, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Kazakhstan, Koweït, Namibie, Panama, pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), pays eurasiens (Arménie, Bélarus, Kirghizistan,

Ouzbékistan, Tadjikistan), Portugal, Slovaquie, République tchèque, Fédération de Russie, Slovénie, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Ukraine.

Participation/coopération de l'UIA aux activités des Nations Unies
et autres organes et agences des Nations Unies

1992 :

a) 3 mars-2 avril, New York, Organisation des Nations Unies : Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, réunion préparatoire, représentant d'UIA : R. Croxton;

b) 24-26 février, Nabeul, Tunis : UNESCO, Congrès international "Activité physique, sport et développement", représentant d'UIA : T. El-Euch;

c) 6-10 avril, Paris : UNESCO, troisième session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel, représentant d'UIA : N. Carlson;

d) 17-21 mai, Buenos Aires (Argentine) : 13e Séminaire IPHS/UIA Public Health, Fédération internationale des hôpitaux (IHF), OMS - "Health facilities in continuous quality improvement", Groupe de travail UIA "Santé publique";

e) 1er-12 juin, Rio (Brésil) - Organisation des Nations Unies : Sommet "Planète Terre" - Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, représentant d'UIA : A. Rodger, T. Rigg;

f) 9-12 juin, Copenhague (Danemark) : OMS, Bureau régional pour l'Europe, Symposium "Healthy Cities", représentant d'UIA : L. Hackzell;

g) 21-25 septembre, Crète : 11e Séminaire international UIA/UNESCO "Educational spaces in Universities and the aspects of energy", Groupe de travail UIA "Espaces éducatifs et culturels";

h) 16-18 novembre, Paris : UNESCO, Colloque international de réflexion "Rôle du droit d'auteur face aux défis de l'an 2000", représentant d'UIA : M. Huet;

i) 17-20 novembre, Prague : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe - Séminaire international sur la pathologie du bâtiment et la prévention des désordres, représentant d'UIA : A. Gjuric;

j) 7-14 décembre, Santa Fe (États-Unis d'Amérique) : UNESCO, 16e session ordinaire, Comité patrimoine mondial, représentant d'UIA : H. Morton, Jr.;

k) 8-11 décembre, Paôpa (Colombie) : UNESCO, 8e session du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport, représentant d'UIA : J. F. Ramos.

1993 :

a) 18-29 janvier, Genève (Suisse) : OMS, 91e session du Conseil exécutif, représentant d'UIA : F. Stalder;

b) 14-16 avril, Genève (Suisse) : Nations Unies : réunion intergouvernementale, "World Climate Programme", représentant d'UIA : A. Viaro;

c) 3-14 mai, Genève (Suisse) : OMS, 46e Assemblée mondiale, représentant d'UIA : F. Stalder, Groupe de travail (GT) UIA "Santé publique";

d) 28 juin-30 juillet, Genève (Suisse) : Nations Unies : réunion annuelle du Conseil économique et social, représentant d'UIA : A. Viaro;

e) 20 septembre, Genève (Suisse) : Nations Unies : 54e session de la Commission des établissements humains, représentant d'UIA : A. Viaro;

f) 29 septembre-1er octobre, Washington D. C. : OMS - 37e réunion du Conseil du bureau panaméricain, représentant d'UIA : R. C. Mellem, GT/UIA "Santé publique";

g) 4-6 octobre, Zagreb (Croatie) : Conseil économique et social, workshop intitulé "Cadastre and Land Registration reforms for the improvement of economic development and planning in Croatia", représentant d'UIA : Th. Jukic;

h) 1er-3 novembre, Dordrecht (Pays-Bas) : Nations Unies : CEE, Commission des établissements humains, Nations Unies, Groupe de travail sur la planification des établissements humains durables, atelier intitulé "Développement urbain durable", représentant d'UIA : A. Viaro;

i) 15-17 novembre, Sofia (Bulgarie) : Nations Unies : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, atelier intitulé "Aspects économiques et financiers de la réforme du logement dans les pays européens en transition", représentant d'UIA : G. Labov;

j) 6-11 décembre, Carthagène (Colombie) : UNESCO, 17e session, Comité du patrimoine mondial "Protection of the World cultural and natural heritage", représentant d'UIA : J. P. Uricocha.

1994 :

a) 25 juin-3 juillet, Manchester : United Nations Global Forum '94, "Cities and Sustainable Development Strategies for a Sustainable Future", représentant d'UIA : A. Erim;

b) 12-17 décembre, Phuket (Thaïlande) : UNESCO, 18e session Comité patrimoine mondial, représentant d'UIA : A. Chauhan.

1995 :

a) 27 février-1er mars, Athènes (Grèce) : Conseil économique et social : atelier intitulé "People engaged in Urban Management, Educational Background, Professional Qualifications and Training Needs", représentant d'UIA : A. Viaro;

b) 2-5 mars, Athènes (Grèce) : 4e séance de travail de la "Task Force" des Nations Unies/GT "Urbanisme" de la Commission européenne : rédaction des lignes directrices pour un développement durable des établissements humains, représentant d'UIA : A. Viaro;

c) 9-11 mars, Copenhague (Danemark) : participation au Forum mondial des organisations non gouvernementales pour le développement (Sommet mondial social), atelier "Technologie et environnement bâti - l'Homme et la nature dans les villes du futur"; "Développement durable de l'environnement bâti/la route de Rio", représentants d'UIA : A. M. Petersen, A. Erim, V. Sgoutas, T. Rigg;

d) 24 avril-5 mai, Nairobi (Kenya) : réunion préparatoire pour la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), représentants d'UIA : R. Mutiso, A. Erim, T. Rigg;

e) 12-16 juillet, Lausanne (Suisse) : Conférence mondiale Comité international olympique (CIO)/PNUD : "Sport et environnement", représentant d'UIA : J. Duro;

f) 18-20 septembre, Genève (Suisse) : 5e session de la Commission des établissements humains des Nations Unies; A. Viaro représentant UIA était membre de l'équipe spéciale chargée de rédiger le projet de directives sur la planification des établissements humains; l'UIA a participé à la rédaction de ce document;

g) 4-9 décembre 1995, Berlin (Allemagne) : 19e session ordinaire du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, représentant d'UIA : A. Garcia Gil;

h) 7-8 décembre, Genève (Suisse) : Nations Unies : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Commission des établissements humains - atelier, représentant d'UIA : A. Viaro.

UIA/Nations Unies - Habitat II - Conférences régionales préparatoires de l'UIA en 1995

Contribution à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), 3-14 juin 1996, Istanbul :

a) 6-10 novembre 1995, Assouan (Égypte) : région V : Conférence internationale UIA/UNESCO "Patrimoine architectural et tourisme", organisateurs : GT UIA "Patrimoine - région V", GT UIA "Tourisme région V";

b) 20 novembre 1995, Cancún (Mexique) : région III : Conférence internationale "Développement urbain et habitat", organisateur : section mexicaine UIA;

c) 23-25 novembre 1995, Ankara (Turquie) : région II : Colloque international "The Housing question of the OTHERS", PT UIA "Logements pour les sans-abri", GT "Habitat, région II", organisateur : Chamber of Turkish Architects, section turque UIA.

11. MOUVEMENT INTERNATIONAL DES JEUNES ET DES ÉTUDIANTS POUR LES NATIONS UNIES

(Statut consultatif général)

Introduction

Le Mouvement international des jeunes et des étudiants pour les Nations Unies est une organisation internationale de jeunes et d'étudiants oeuvrant en faveur des objectifs et des idéaux de l'ONU (paix, développement, droits de l'homme et solidarité internationale) en vue de faire mieux connaître l'Organisation, son importance réelle et ses possibilités. Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social, le Mouvement compte des membres dans une soixantaine de pays. Ceux-ci oeuvrent de différentes manières à la solution des grands problèmes auxquels se heurte le monde moderne sur tous les continents. Pendant la période allant de 1992 à 1995, le Mouvement a renforcé ses programmes d'enseignement sur l'ONU à Genève, développé son réseau régional (en particulier en renforçant son bureau régional pour l'Afrique à Accra), s'est efforcé systématiquement d'associer ses membres de tous les continents à la préparation et au suivi de la série de conférences mondiales des Nations Unies, a participé activement aux travaux du Conseil et de ses commissions techniques et a intensifié sa coopération avec nombre d'autres réseaux et comités d'organisations non gouvernementales s'occupant de programmes et d'activités de l'ONU.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Mouvement a participé régulièrement aux sessions annuelles du Conseil au cours desquelles il a fait plusieurs interventions orales. Le Mouvement a également participé à toutes les sessions de la Commission des droits de l'homme, de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et de la Commission du développement durable entre 1992 et 1995. Le Mouvement a également participé aux sessions de la Commission du développement social. Sa participation aux activités des commissions susmentionnées revêt différentes formes et consiste notamment à élaborer des positions communes avec d'autres organisations non gouvernementales et à organiser des séminaires et des consultations en marge des réunions de l'ONU.

Participation aux conférences mondiales des Nations Unies

L'Organisation des Nations Unies ayant axé ses activités sur l'organisation de conférences mondiales sur certains des problèmes mondiaux les plus graves, le Mouvement s'est essentiellement attaché, au cours de la période considérée, à préparer ces conférences mondiales et leur suivi et à mobiliser un appui à cette fin.

/...

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Le Mouvement a accordé une attention particulière à la préparation et au suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il a participé à toutes les sessions du Comité préparatoire. Assurant le secrétariat du Comité de planification pour la CNUED de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, le Mouvement était essentiellement chargé de l'organisation des activités communes aux ONG dans le cadre de la Conférence et de la publication de plus de 50 numéros du bulletin d'information des ONG dénommé Crosscurrents. Pendant la quatrième session du Comité préparatoire de la CNUED, tenu à New York en mars/avril 1992, le Mouvement a publié le Youth Action News et a contribué à l'organisation d'un séminaire de jeunes et d'étudiants sur les aspects judiciaires du développement durable à l'échelle mondiale. Pendant la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro, le Mouvement était chargé, de concert avec des organisations de jeunes du Brésil, de la gestion d'une tente de jeunes au Forum des ONG qui s'est tenu parallèlement à la Conférence. Le Mouvement a également organisé une conférence de jeunes d'une journée sur le développement durable et l'avenir de l'ONU au Forum des ONG. Le Mouvement a assisté à la quarante-septième session de l'Assemblée générale, au cours de laquelle il a été décidé de créer une commission du développement durable. Le Mouvement a participé à toutes les sessions de la Commission du développement durable et aux activités concrètes de coopération entreprises par les autres organisations non gouvernementales de différentes régions du monde qui y ont participé. Au cours de la période considérée, les délégations du Mouvement aux réunions susmentionnées comprenaient des participants de toutes les régions en développement et l'application d'Action 21 est devenue un élément essentiel des activités du Mouvement.

Conférence mondiale sur les droits de l'homme

Le Mouvement a participé aux réunions préparatoires de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. En mars 1993, il a organisé à Genève un séminaire préparatoire à la Conférence mondiale. Sa délégation à la Conférence comprenait des participants de tous les continents et un de ses représentants a pris la parole à la Conférence au nom des organisations non gouvernementales de jeunes. Le Mouvement a collaboré à l'organisation de diverses manifestations pendant le Forum des ONG à la Conférence mondiale. Il a assuré le suivi de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en diffusant des informations, en participant aux sessions de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et en organisant plusieurs manifestations internationales de jeunes et d'étudiants. L'école d'été organisée par le Mouvement à Genève en août 1994, à laquelle le Haut Commissaire des Nations Unies aux réfugiés, Jose Ayala Lasso, et d'autres orateurs éminents ont fait des interventions, a porté sur l'application des résultats de la Conférence. À la session de 1995 de la Sous-Commission de la prévention des mesures discriminatoires et de la protection des minorités, le Mouvement a organisé un séminaire de deux jours sur les droits de l'homme et la justice sociale au cours duquel le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, Ibrahima Fall, a pris la parole.

Conférence internationale sur la population et le développement

Le Mouvement qui, depuis la première Conférence des Nations Unies sur la population en 1994, s'occupe activement de questions de population, a engagé conjointement avec cinq autres organisations non gouvernementales internationales de jeunes un processus de consultation internationale des jeunes sur la population et le développement juste avant la Conférence. Cette consultation, à laquelle Mme Nafis Sadik, Secrétaire générale de la Conférence, a fait une déclaration et à laquelle ont participé des représentants de tous les continents, a été organisée en collaboration étroite avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Pendant la Conférence, le Mouvement a organisé plusieurs réunions d'ONG au Forum des ONG. La préparation et le suivi de la Conférence revêtent une importance particulière pour le Mouvement, ayant suscité un regain d'intérêt et fait naître des projets communautaires au niveau des organisations membres des pays en développement. Après la Conférence, le bureau régional du Mouvement pour l'Afrique à Accra a lancé un vaste projet d'organisation d'une grande conférence africaine des jeunes sur la lutte contre le sida en octobre 1996. Les préparatifs, entamés en 1995, ont été menés en coopération étroite avec l'UNICEF, le FNUAP et le Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

Sommet mondial pour le développement social

Le Mouvement a entamé la préparation du Sommet mondial pour le développement social très tôt en consacrant dès juillet 1993 son école d'été à Genève au thème "Développement social". À cette occasion, le Président du Conseil économique et social et du Comité préparatoire du Sommet mondial, l'Ambassadeur Juan Somavia, a pris la parole. Le Mouvement a organisé, à Copenhague, immédiatement avant le Sommet mondial, conjointement avec d'autres ONG internationales de jeunes, une consultation internationale à l'intention des jeunes. Il était représenté au Sommet mondial par une délégation comprenant des membres de tous les continents. Pendant le Forum des ONG tenu parallèlement au Sommet mondial, le Mouvement a publié un bulletin d'information des jeunes et organisé plusieurs réunions d'ONG sur la jeunesse et les aspects mondiaux du développement social. Comme suite au Sommet mondial, le Mouvement a participé à la session de 1995 de la Commission du développement social.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Le Mouvement a participé à plusieurs activités de jeunes organisées en préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, sous l'égide du secrétariat de la Conférence, notamment une consultation à Princeton, New Jersey, en février 1995. Mme Gertrude Mongella, Secrétaire générale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, a pris la parole à l'école d'été du Mouvement organisée en juin 1995 à Genève dans le cadre des préparatifs de la Conférence. Une délégation du Mouvement, composée de participants d'Asie, d'Afrique et d'Europe a participé à la Conférence qui s'est tenue à Beijing en septembre 1995.

Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)

Dans le cadre de la coopération entre organisations non gouvernementales internationales créées depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Mouvement a participé à plusieurs rencontres sur la préparation d'Habitat II.

En juillet 1995, le Mouvement a organisé une journée de consultation de jeunes sur Habitat II, à laquelle le Secrétaire général de la Conférence, M. Wally N'Dow, a pris la parole. Diverses initiatives ont été prises pendant cette période pour associer les organisations de jeunes aux activités préparatoires à la Conférence. Plusieurs d'entre elles ont ainsi organisé une consultation en juillet 1996 immédiatement avant Habitat II.

Cinquantième de l'Organisation des Nations Unies et dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse

Pour le Mouvement, le cinquantième de l'ONU était l'occasion d'ouvrir entre les jeunes un dialogue ayant pour but de renforcer l'ONU et de la rendre plus équitable. L'école d'été du Mouvement organisée à Genève en juillet 1995 a porté sur le "renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social" et a été ouverte par le Président du Conseil, l'Ambassadeur Ahmad Kamal. Cette manifestation a été suivie d'études et de réunions entre membres du Mouvement dans différentes régions du monde.

Le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse a été célébré à New York en octobre immédiatement après la réunion au sommet des chefs d'État et de gouvernement marquant le cinquantième de l'ONU. Le Mouvement a été invité à prendre la parole à cette réunion extraordinaire tenue dans la salle de l'Assemblée générale à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse et présidée par le Président de l'Assemblée.

Coopération avec les organisations non gouvernementales en rapport avec l'Organisation des Nations Unies

Le Mouvement estime que la coopération et les activités communes entreprises par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif constituent un important moyen de contribuer aux programmes de l'ONU. De 1991 à 1994, le Mouvement a été membre du Bureau de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Il a assuré le secrétariat du Comité de planification de la conférence des ONG pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il est actuellement Vice-Président du Comité spécial d'ONG pour le développement (Genève) et secrétaire du Forum de liaison d'ONG pour l'environnement et le développement. Il est membre du bureau du Comité spécial des organisations non gouvernementales pour le désarmement (Genève) et du Comité directeur d'ONG auprès de la Commission du développement durable.

12. INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT

(Statut consultatif spécial)

Introduction, but et objectifs

L'Institut panafricain pour le développement (IPD) est une organisation non gouvernementale de droit suisse fondée en 1964, dont les objectifs principaux sont la formation, l'appui-conseil aux organisations de base, la recherche-action et la publication. La mise en oeuvre de ces objectifs se fait par l'intermédiaire de ses quatre antennes régionales :

- a) IPD/AC, Douala (Cameroun) pour l'Afrique centrale francophone;
- b) PAID/WA, Buéa (Cameroun) pour l'Afrique centrale anglophone;
- c) IPD/AOS, Ouagadougou (Burkina Faso) pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel;
- d) PAID/ESA, Kabwe (Zambie) pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.

Pendant la période considérée, l'IPD a touché en moyenne 1 200 étudiants par année, dont 200 en formation longue (une année ou plus) et 1 000 en formation de courte durée (stage de trois semaines à trois mois). La formation touche aux domaines prioritaires suivantes :

- a) Gestion et financement du développement rural;
- b) Agriculture et développement rural;
- c) Femmes et développement;
- d) Développement des petites et moyennes entreprises;
- e) Politique et système de formation;
- f) Environnement, santé et développement communautaire.

L'appui-conseil et la recherche-action sont en relation directe avec la formation et touchent essentiellement les groupes utilisateurs de la formation. L'appui et la recherche permettent aux formateurs de l'IPD d'apporter à leur cours les éléments de terrain indispensables à une approche pragmatique des problèmes de développement et leur donnent les moyens de rendre les étudiants directement opérationnels à leur retour dans leur structure.

L'IPD possède un très important fond documentaire dans les quatre centres de documentation de ses quatre instituts régionaux, qui permet la capitalisation et la dissémination des résultats de ses travaux de recherche, de ses activités d'appui sur le terrain et des expériences acquises dans les salles de classe.

L'organisation institutionnelle, administrative et financière de l'IPD n'a pas subi de grand changement depuis le dernier rapport. Les données principales se résument comme suit :

Membres de l'Association : environ 240 personnes
Conseil d'administration : 24 personnes
Ressources humaines : 50 cadres, 250 membres du personnel administratif et technique
Budget annuel : 5,5 millions de dollars

Participation à la vie du Conseil économique et social

L'IPD, par l'intermédiaire de son bureau de Genève, participe de manière régulière à la vie du Conseil économique et social, principalement lors des réunions qui se déroulent à Genève.

Participation à la vie des agences spécialisées
de l'Organisation des Nations Unies

Par l'intermédiaire de ses quatre instituts régionaux, l'IPD est en contact permanent avec les agences spécialisées de l'Organisation des Nations Unies :

a) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : coordination de la composante subsaharienne du projet "Arbres, forêts et communautés rurales";

b) Organisation mondiale de la santé (OMS) : projet "Paquet minimum santé pour tous";

c) Centre régional de développement et de santé, Pahou (CREDESA) : collecte des données dans le cadre du projet "BIMU";

d) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : évaluation de projets et appuis chez IPD/AOS (PAID/WA), et Secrétariat général;

e) UNEDIL : programme Programme des Nations Unies pour le développement/ Bureau international du Travail/Institut de développement économique (PNUD/BIT/IDE) de renforcement des instituts africains de formation en gestion;

f) Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) : projet d'intégration des questions liées aux genres sous forme de séminaires;

g) UNRISD : contacts permanents avec l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social;

h) Programme de formation de gestionnaires agricoles en Afrique (AMTA) : participation et animation de séminaires de formation à la gestion agricole;

i) BIT : mise en oeuvre d'un projet d'élaboration de manuels de formation à la gestion des petites et moyennes entreprises;

j) Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) : contacts permanents de notre IPD/ESA avec la CEA.

Voir aussi les rapports annuels.

13. CONSEIL DE LA POPULATION

(Statut consultatif spécial)

Organisation non gouvernementale de recherche à but non lucratif créée en 1952, le Conseil de la population s'emploie à améliorer le bien-être et la santé en matière de reproduction des générations présentes et futures du monde entier et à faire concilier de manière humaine, équitable et durable les populations et les ressources. Le Conseil analyse les questions et les tendances démographiques; mène des recherches en sciences de la reproduction; élabore de nouveaux produits contraceptifs; travaille avec des institutions publiques et privées pour améliorer la qualité et la couverture de la planification familiale et des services de santé de la procréation; aide les gouvernements à élaborer et à mettre en oeuvre des politiques démographiques rationnelles; communique les résultats de la recherche menée dans le domaine de la population à différents publics; et aide à renforcer les capacités professionnelles dans les pays en développement par le biais de programmes de recherche concertés, d'échanges techniques, de prix et de bourses d'études. Le Conseil de la population est dirigé par un conseil d'administration multinational; son siège à New York appuie un réseau mondial de bureaux régionaux et de pays.

Le Conseil de la population maintient un rôle actif en qualité d'organisation dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, non seulement en participant aux conférences et cours parrainés par les commissions techniques et les organes d'experts des Nations Unies, mais aussi en coopérant avec les institutions spécialisées. De 1992 à 1995, des représentants du Conseil de la population ont participé à de nombreuses activités en liaison avec l'Organisation des Nations Unies.

Le Président du Conseil de la population a participé aux séminaires, sessions et réunions suivants :

a) "L'enfance a la parole : renforcement du plaidoyer en faveur de la santé et du bien-être des enfants", Mt. Kisco, New York, janvier 1993, coparrainé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF);

b) "Les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods : les nouveaux défis du XXI^e siècle", Bretton Woods (New Hampshire, États-Unis), septembre 1993;

c) Table ronde sur le mifepristone et "Families in Focus: Myths and Facts". Forum des ONG, quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, septembre 1995;

d) A présidé, au nom du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Comité de sélection du site de l'Institut international de recherche sur les vaccins, avril à mai 1994;

e) Comité de recherche de candidats de l'Université des Nations Unies, Tokyo, août 1994;

f) Réunion de l'UNICEF sur l'assainissement, Harare, octobre 1994;

g) Comité consultatif des ONG du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), avril 1995;

h) Journée de l'enfant africain, restaurant des délégués de l'ONU, New York, juin 1995;

i) Groupe consultatif spécial auprès du Directeur exécutif du FNUAP, New York, juillet 1995;

j) Programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF, novembre 1995;

k) Conférence de Pocantico, février 1995;

l) Groupe consultatif spécial auprès du Directeur exécutif de l'UNICEF, Bellagio (Italie), mars 1995.

Le Président a prononcé les allocutions suivantes :

a) Discours liminaire lors de la douzième Consultation annuelle ONG/ONU sur les questions de population, "Toward Cairo and Beyond: Organizing for the 1994 International Conference on Population and Development", New York, avril 1993;

b) "Explosions, Eclipses and Escapes: Charting a Course on Global Population Issues", 1993, Conférence Paul Hoffman, PNUD, New York, juin 1993;

c) "The Population Factor and Global Economic Development", World Development Issues Hearings, ONU, juin 1994;

d) Discours liminaire intitulé "Safeguarding our Future; Looking back, Moving Forward, Creating the Future We Want", Réunion plénière de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, septembre 1994.

Des représentants du Conseil de la population ont participé aux réunions et séminaires suivants :

a) Groupe interinstitutions pour une maternité sans risques (comprenant le FNUAP, l'UNICEF, la Fédération internationale pour la planification familiale (l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale), 1992;

b) Réunion du Groupe d'experts de la croissance de la population et de l'évolution des structures démographiques, Paris, 1992;

- c) Réunion UNICEF/Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les indicateurs de l'allaitement maternel, New York, 1992;
- d) Réunion de l'OMS sur les méthodes à adjuvants, Genève, 1993;
- e) Réunions du Groupe de travail du FNUAP sur les besoins en matière de contraception dans les pays en développement, 1993;
- f) Groupe de travail de l'OMS sur le Programme africain de recherche sociale, Genève, 1993;
- g) Deuxième session du Comité préparatoire, activités parallèles des organisations non gouvernementales (ONG) à la Conférence du Caire, New York, 1993;
- h) Colloque parrainé par l'OMS intitulé "La recherche-développement en matière de contraceptifs jusqu'à l'an 2000 et au-delà", Mexico, 1993;
- i) Douzième Consultation annuelle ONU/ONG sur la population, New York, 1993;
- j) Groupe de travail de l'OMS sur la recherche sociale dans le domaine de la santé en matière de reproduction, Genève, 1994;
- k) Réunion de l'OMS sur l'amélioration de l'accès aux contraceptifs, Genève, 1994;
- l) Réunion technique de l'OMS sur les méthodes médicales d'interruption de la grossesse, Genève, avril 1994;
- m) Troisième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement, avril 1994;
- n) Réunion du Groupe interinstitutions sur la maternité sans risques, juin 1994;
- o) Réunion du Groupe consultatif sur les besoins en matière de contraceptifs et en gestion de la logistique dans les pays en développement au cours des années 90, Genève et Roslyn (Virginie, États-Unis d'Amérique), 1994;
- p) Réunion de l'UNICEF intitulée "Le rôle des hommes et des pères", juin 1994;
- q) Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 1994;
- r) Atelier de l'UNICEF sur la maternité sans risques, New Delhi, mars 1995;
- s) Réunion d'experts du FNUAP sur la population et le développement, avril 1995;

t) Réunion consultative de l'OMS sur la santé en matière de reproduction, New Delhi, mai 1995;

u) Réunion du Groupe interinstitutions sur la maternité sans risques intitulée "Essential Obstetric Care", juin 1995;

v) Consultation interpays sur la promotion de la santé chez les adolescentes, septembre 1995;

w) Sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), juillet et septembre 1995;

x) Atelier régional de l'OMS sur la santé en matière de reproduction, New Delhi, octobre 1995;

y) Dixième Réunion du Groupe de travail sur les besoins en matière de contraceptifs et en gestion de la logistique, octobre 1995;

z) Sous-Comité de l'OMS pour l'Asie et le Pacifique, Pune, octobre 1995;

aa) Groupe de travail sur la collaboration interinstitutions du FNUAP, New Delhi, 1995;

bb) Quatrième Conférence mondiale de Beijing sur les femmes, 1995.

Les représentants du Conseil de la population ont rempli les fonctions de conseiller technique ou de consultant dans les domaines suivants :

a) Consultant auprès du FNUAP en ce qui concerne les spécifications du stérilet T en cuivre, New Delhi, 1992;

b) Conseiller technique, OMS, Programme mondial de lutte contre le sida, consultation sur le développement des microbicides, novembre 1993;

c) Conseiller technique, réunion technique sur la recherche dans le domaine de la santé en matière de reproduction en Inde, New Delhi, septembre 1994;

d) OMS, consultation sur les points de vue des femmes et des hommes en matière de méthodes et de services de régulation de la fécondité, Genève, 1995;

e) Consultant à l'UNICEF/Myanmar pour la mise au point d'un plan d'évaluation d'un projet de prévention du virus d'immunodéficience humaine et du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida);

f) Consultation auprès du FNUAP sur la santé en matière de reproduction et la planification familiale, à l'occasion de la Réunion consultative sur un cadre mondial d'évaluation et de suivi de la santé en matière de reproduction, New York, avril 1995.

Des représentants du Conseil de la population ont collaboré avec les programmes suivants de l'ONU (notamment en qualité de membres) :

/...

a) Membre du Groupe consultatif scientifique et technique du programme de l'OMS sur la maternité sans risques;

b) Membre du Groupe de travail international OMS/Programme mondial de lutte contre le sida sur les microbicides vaginaux;

c) Membre du Sous-Comité interorganisations sur la population et le développement en Asie et au Pacifique, Comité interinstitutions régional pour l'Asie et le Pacifique (CIRAP) et Commission économique et social pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);

d) Membre du Comité directeur de l'OMS sur la recherche en sciences sociales et en sciences du comportement;

e) Membre du Groupe d'experts de l'ONU sur la population et l'environnement.

Les représentants du Conseil de la population ont présenté les communications suivantes :

a) "Future Population Growth and Global Warming" (Accroissement de la population et réchauffement planétaire), à la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la population, l'environnement et le développement, 1992;

b) "The Role of Public Sector Agencies in Human Reproduction Research" (Rôle des organismes publics dans la recherche sur la procréation) à la deuxième Consultation interinstitutions intitulée "Faire face aux défis des années 90 en matière de recherche sur la procréation", parrainée par l'OMS, Mexico, 1993;

c) "Access to Family Planning and Mother and Child Health Care (MCH) Services in Developing Countries" (L'accès aux services de planification familiale et de santé maternelle et infantile dans les pays en développement) et "Trends in Contraceptive Prevalence in National Sample Surveys" (Tendances de la prévalence contraceptive dans les enquêtes nationales sur échantillon), lors d'un séminaire sur les objectifs en matière de population et de développement social, parrainé par le FNUAP;

d) "Quality of Reproductive Care" (Qualité des soins en matière de procréation), lors de la rencontre intitulée Conférence sur l'intégration de la planification familiale et de la santé en matière de reproduction, FNUAP/OMS, Genève, décembre 1994;

e) "New Contraceptive Technology for Men" (Nouvelles techniques contraceptives masculines), lors de la consultation États-Unis-Canada menée par l'Independent Commission on Population and Quality of Life et parrainée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le FNUAP, Washington, 1994;

f) "Essential Obstetric Care and the Safe Motherhood Initiative in Mexico" (Soins obstétriques essentiels et initiative pour la maternité sans risques au Mexique), lors de la réunion du Groupe technique interinstitutions sur la maternité sans risques, UNICEF, New York, 1995;

g) "Population Growth Scenarios and Policy Options" (Scénarios d'accroissement de la population et options politiques), à la Conférence de l'Université des Nations Unies sur un avenir durable du système mondial, Tokyo, octobre 1995;

h) "Draft Discussion Paper on the Need for and Feasibility of a Global Contraceptive Commodity Fund" (Document de travail sur la nécessité et la faisabilité d'un fonds mondial de produits contraceptifs), Groupe de travail sur les besoins en matière de contraception et en gestion de la logistique, février 1995.

Publications :

a) "Report of the UNFPA Programme Review and Strategy Mission to Laos", Population and Development Review, 1992;

b) "Population Growth and Our Caring Capacity", Population Council Issues Paper;

c) "Reconsidering the Rationale, Scope and Quality of Family Planning Programs";

d) "Contraceptive Use and Commodity Costs in Developing Countries, 1994-2005", rapport technique du FNUAP;

e) "Mediating Factors Linking Population and the Environment", in Population, Environment and Development, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU;

f) "Population and Institutional Change", International Social Science Journal, No 141, UNESCO.

Représentation au sein des comités directeurs de l'OMS :

a) Groupe d'étude sur les contraceptifs systémiques à action prolongée, Genève, 1992 à 1995;

b) Groupe spécial pour la recherche épidémiologique, Genève, 1992 et 1993;

c) Groupe d'étude sur les vaccins pour la régulation de la fécondité, Genève, 1992 à 1995;

d) Groupe d'étude sur la régulation de la fécondité masculine, Long Beach, 1995;

e) Groupe spécial pour la recherche en sciences sociales sur la santé reproductive, janvier-février 1995.

14. FRATERNITÉ DE PRISONS INTERNATIONALE

(Statut consultatif spécial)

Fraternité de prisons internationale est une association bénévole d'organisations nationales de Fraternité de prisons dans 76 pays. L'Association participe à un large éventail d'activités concernant la justice pénale, et par l'intermédiaire de ses organisations nationales affiliées, s'emploie à encourager l'intérêt actif pour la justice pénale. Elle offre un lieu d'échanges mondiaux et de sensibilisation sur les problèmes de criminalité et le traitement des délinquants.

Fraternité de prisons internationale est dirigée par un conseil d'administration qui comprend deux représentants élus en provenance de chacune des six régions géographiques (Europe, Asie, Pacifique, Amérique du Sud et Amérique centrale, Amérique du Nord et Caraïbes et Afrique). Le conseil représente des membres très divers, dirigeants de collectivités, responsables de la justice pénale et particuliers. Il dispose d'un bureau et de personnel dans chacune des régions.

Fraternité de prisons internationale s'intéresse de près aux activités des Nations Unies concernant le crime et le traitement des délinquants, les droits de l'homme, les femmes, les jeunes et la famille, les secours et le développement, et la paix.

Participation au travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Fraternité de prisons internationale a été un membre actif de l'Alliance des organisations non gouvernementales pour la prévention du crime et la justice pénale (New York) :

a) Le Président de Fraternité de prisons internationale et son Directeur des initiatives en matière de justice ont activement participé aux réunions de l'Alliance (deuxième vendredi de septembre, novembre, janvier, mars et mai de chaque année);

b) De 1992 à l'automne 1995, le Président de l'organisation a assumé la présidence de l'Alliance. De l'automne de 1995 à la fin de la période considérée, le Directeur des initiatives en matière de justice a assumé cette présidence;

c) De 1992 jusqu'à présent, l'organisation a fourni un appui administratif à l'Alliance en assurant la distribution des comptes rendus et des annonces au nom du Secrétariat exécutif de l'Alliance;

d) Le Directeur des initiatives en matière de justice a présidé le groupe de travail de l'Alliance sur le traitement des détenus étrangers. Le groupe de travail a procédé à une enquête internationale, étudié la documentation disponible sur le statut des détenus étrangers et élaboré un manuel sur les mesures que les États membres devraient prendre pour mettre en application les

normes des Nations Unies sur le transfèrement et le traitement des détenus étrangers;

e) Le Directeur des initiatives en matière de justice a présidé le groupe de travail de l'Alliance sur les soins de santé dans les prisons. Le groupe de travail a réalisé une enquête auprès des ONG, étudié la documentation relative aux soins de santé dans les prisons et élaboré des directives sur les mesures que les États devraient prendre pour mettre en application les normes des Nations Unies sur les soins de santé dans les prisons;

f) Fraternité de prisons internationale a envoyé six délégués au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants qui s'est tenu au Caire du 28 avril au 8 mai 1995. L'Association a tenu des réunions annexes sur les thèmes suivants : la restitution des droits, le traitement et le transfèrement des détenus étrangers et la participation communautaire au traitement des délits.

Coopération avec les programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies

Des représentants de Fraternité de prisons internationale ont procédé à des consultations avec des représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le problème de la tuberculose dans les prisons d'Europe de l'Est et sur les mesures à prendre pour y faire face.

Les représentants de l'organisation ont participé, avec l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), à la remise de fournitures médicales aux prisons cambodgiennes.

Fraternité de prisons internationale s'efforce d'informer régulièrement ses dirigeants et ses membres des activités des Nations Unies et de les encourager à les soutenir. L'organisation a deux représentants permanents aux Sièges des Nations Unies à New York, Genève et Vienne ainsi qu'au siège de chacune des commissions régionales. Des renseignements et des nouvelles concernant les activités des Nations Unies sont envoyés régulièrement aux organisations affiliées de Fraternité de prisons internationale, et diffusés par l'intermédiaire de diverses publications.

Autres activités

Fraternité de prisons internationale a aidé le Gouvernement maltais à élaborer et à mettre en oeuvre des réformes du système pénitentiaire et, à cette occasion (où elle a également aidé à élaborer une nouvelle réglementation des prisons), a fait adopter les principes et les normes des Nations Unies, et notamment l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus, l'Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement et les Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus.

Des rapports écrits et oraux concernant les activités de l'ONU et la participation de Fraternité de prisons internationale sont régulièrement

inscrits à l'ordre du jour des réunions internationales et régionales de Fraternité de prisons internationale. Les ateliers organisés dans le cadre du congrès international triennal de l'organisation, qui s'est tenu à Washington (automne 1995), ont fait une place importante aux activités de l'ONU et aux normes qu'elle a adoptées dans les domaines suivants : droits de l'homme, enfants et jeunesse, solutions pouvant remplacer l'emprisonnement, soutien aux victimes et indemnisation, traitement des délinquants et participation communautaire au traitement des délits.

Nantie des autorisations nécessaires, Fraternité de prisons internationale a réimprimé à ses propres frais et distribué à ses membres les versions anglaise, française, russe, chinoise et espagnole du Recueil des règles et normes de l'Organisation des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.92.IV.1).

15. PRIVATE AGENCIES COLLABORATING TOGETHER, INC.

(Statut consultatif spécial)

La mission de Private Agencies Collaborating Together est de contribuer à la croissance des sociétés civiles au sein desquelles les citoyens, agissant de concert, peuvent exprimer leurs intérêts, échanger des informations, poursuivre des objectifs communs et exercer une influence sur les pouvoirs publics. En tant que centre de documentation jouant également le rôle de facilitateur, l'association s'emploie à :

a) Renforcer la capacité des organisations non gouvernementales (ONG) travaillant au niveau communautaire et du secteur associatif dans son ensemble;

b) Encourager les ONG à voir plus loin et mieux s'organiser pour trouver des solutions aux problèmes communs, et à comprendre que les coalitions efficaces favorisent non seulement une meilleure prise de conscience des problèmes mais aussi la conception de plans viables permettant de les résoudre;

c) Promouvoir la transparence et la responsabilité, ainsi que des méthodes participatives de planification, d'évaluation et de règlement des conflits qui favorisent l'édification de sociétés démocratiques;

d) Assurer la gestion ordinaire d'initiatives de développement à grande échelle faisant intervenir plusieurs partenaires internationaux et locaux, en veillant à faire respecter, vis-à-vis des donateurs, les principes de la responsabilité et de la comptabilité bien tenue.

Par le biais de cette démarche, l'organisation s'emploie à accélérer, étendre et soutenir les progrès stratégiques des organisations qui travaillent au développement communautaire de base dans le monde entier.

Renforcer l'efficacité structurelle

Grâce à des investissements rentables, l'organisation aide les ONG à acquérir des compétences opérationnelles de base : comment élaborer un budget et justifier de l'utilisation de fonds, superviser le personnel et gérer un bureau,

/...

renforcer les structures dirigeantes et concevoir, exécuter et évaluer des plans d'action participatifs. Réunissant le personnel de terrain et des experts du développement structurel, l'organisation propose des programmes de formation et une assistance technique fondés sur une évaluation des besoins qui permettent d'améliorer notablement la compétence administrative et financière des ONG. La formation des formateurs est une composante essentielle de la stratégie de l'association, le résultat recherché étant la valorisation des ressources humaines locales. L'association aide également les ONG à accroître leurs ressources financières en acheminant des fonds provenant d'organisations donatrices, en élaborant des mécanismes de subvention, en recherchant de nouvelles sources de financement et en renforçant les capacités locales de collecte de fonds.

Créer des coalitions et des alliances stratégiques

Lorsque les citoyens peuvent faire connaître leurs opinions, s'organiser pour faire face à leurs problèmes et nouer des liens avec d'autres groupes et organisations, les communautés acquièrent les moyens de relever les défis auxquels elles doivent faire face. Par les initiatives qu'elle prend, Private Agencies Collaborating Together encourage les ONG à voir plus loin et à mieux s'organiser pour trouver des solutions aux problèmes communs et à comprendre que les coalitions efficaces favorisent non seulement une meilleure prise de conscience des problèmes mais aussi la conception de plans viables permettant de les résoudre. L'association aide à nouer des liens entre ONG locales, régionales et internationales et entre ONG et pouvoirs publics, donateurs, média et milieux d'affaires. Les ONG arrivent ainsi accroître leurs ressources et étendre leur sphère d'influence, et constatent que la coopération fait la force.

À mesure que le secteur associatif se développe, de nouvelles organisations intermédiaires se constituent pour défendre les intérêts sectoriels et régionaux des ONG. L'association a pris l'initiative de renforcer ces groupes d'appui en transférant compétences et savoir-faire aux organisations locales. L'expérience a montré que ces organisations contribuent à répandre les bonnes pratiques et offrent un environnement sûr pour l'innovation et la prise de risques. En même temps que se renforce la capacité des ONG de fournir des services et de plaider efficacement en faveur des politiques publiques voulues, la société civile voit ses structures se consolider.

Édifier des démocraties

Private Agencies Collaborating Together est conscient qu'un investissement social destiné à renforcer les ressources humaines et à former des dirigeants communautaires permet de jeter des bases solides pour l'édification des démocraties. En encourageant la transparence et la responsabilité dans la gestion financière, ainsi que des méthodes participatives d'encadrement, de planification, d'évaluation et de règlement des conflits, l'association aide les collectivités locales à acquérir les rudiments de l'engagement démocratique et permet à des personnes ayant des talents de dirigeant de s'affirmer dans la vie publique.

Dans son rôle de facilitateur, l'organisation encourage la participation des ONG aux processus de planification qui réunissent pouvoirs publics et ONG

aux niveaux local, régional et national. Les ONG apprennent à faire entendre la voix des collectivités locales, à participer au choix de politiques de développement équitables et à définir des mesures adéquates de protection des droits de l'homme. Par ailleurs, ONG et pouvoirs publics perçoivent mieux ainsi leurs rôles respectifs pour la conduite en participation des affaires publiques. L'association aide également les ONG à faire campagne en faveur d'un cadre juridique où elles puissent fonctionner et fournir dans de bonnes conditions des services sociaux ou économiques.

Formation à la gestion des subventions

Les 26 années que l'association a passées à administrer d'importants programmes de subvention lui ont toujours valu de la part de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) et des autres bailleurs de fonds des évaluations et des audits favorables. Elle garantit la responsabilité et la justification des dépenses vis-à-vis des donateurs, grâce aux procédures éprouvées qu'appliquent un personnel de terrain expérimenté et une direction administrative et financière compétente assurée par le siège à Washington.

Par ses programmes de pays, l'organisation gère des initiatives de développement à grande échelle faisant intervenir de nombreux partenaires internationaux et locaux. En coordonnant les activités des différents partenaires, l'organisation tire parti de la synergie qui caractérise cette collaboration, démarche qui assure aux partenaires de développement déjà établis et aux jeunes ONG le plus grand rayonnement.

Publications de l'association

Private Agencies Collaborating Together est la seule maison d'édition à part entière des États-Unis d'Amérique qui offre des services de production et de distribution aux organismes internationaux de développement. Sa mission est d'ouvrir plus largement aux spécialistes, décideurs et formateurs du secteur du développement l'accès à l'expérience acquise dans le monde en matière de développement durable. Les publications de l'association couvrent un large éventail de domaines tels que la formation participative, le développement des petites entreprises et des microentreprises, la santé publique, la prévention du syndrome de l'immunodéficience acquise (sida) et la sensibilisation à cette maladie, la parité hommes-femmes et la promotion du pluralisme démocratique. Des listes bibliographiques et d'autres informations peuvent être obtenues sur la toile à l'adresse Internet <http://www@pactpub.com>.

Programme d'assurance de l'organisation

Private Agencies Collaborating Together propose un programme d'assurance maladie abordable, simple et complet aux organisations sans but lucratif depuis plus de 20 ans et aux organisations à but lucratif depuis 1994. Les employés de ces organisations et leurs familles peuvent choisir entre les programmes traditionnels de soins médicaux et dentaires et les programmes de maîtrise des dépenses médicales. Le programme d'assurance médicale ne prévoit pas d'exclusions préalables et comprend la vision, les soins de santé préventifs et les cartes de délivrance de médicaments sur ordonnance. Le programme

d'assurance de l'organisation comprend également une assurance invalidité et une assurance-vie.

16. REFUGEE POLICY GROUP

(Statut consultatif spécial)

Le Refugee Policy Group est une organisation indépendante à but non lucratif qui mène, sans aucun parti pris, des activités de recherche et d'analyse des politiques concernant les réfugiés et les questions humanitaires connexes. L'une des questions directement liées à l'analyse des politiques que fait le Refugee Policy Group consiste à déterminer comment les structures et les capacités du système international peuvent mieux faire face aux problèmes humanitaires actuels et nouveaux. Dans ce cadre, le Refugee Policy Group collabore avec de nombreuses institutions humanitaires dont les organismes des Nations Unies. Régulièrement, le Refugee Policy Group communique avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le Département des affaires humanitaires et le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. En outre, le Refugee Policy Group travaille en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies, dont le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Les échanges entre le Refugee Policy Group et l'Organisation des Nations Unies se situent à plusieurs niveaux. À un premier niveau, le Refugee Policy Group exécute des projets qui analysent de manière objective et impartiale le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans différentes situations humanitaires. Ces projets concernent notamment les réunions convoquées par le Refugee Policy Group ou les publications qu'il a rédigées, qui ont trait à l'Organisation des Nations Unies. Au cours de la période quadriennale 1992-1995, les études suivantes ont été publiées en anglais :

- a) "Femmes réfugiées et déplacées : perspectives de développement", Refugee Policy Group, novembre 1995;
- b) "Améliorer les dispositions institutionnelles concernant les personnes déplacées dans leur propre pays", Refugee Policy Group, octobre 1995;
- c) L'Organisation des Nations Unies, les crimes de guerre et l'ex-Yougoslavie en jugement, Refugee Policy Group, septembre 1995;
- d) Évaluation de l'aide d'urgence au Rwanda, Refugee Policy Group, septembre 1995;
- e) L'espoir retrouvé : L'aide humanitaire en Somalie, 1990-1994, Refugee Policy Group, novembre 1994;
- f) Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la reconstruction de Haïti : échange de vues, exposé de l'associé principal du Refugee Policy Group, 25 octobre 1994;

g) "Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans les situations d'urgence humanitaires", entrevue avec le Directeur exécutif du Refugee Policy Group dans le cadre des émissions "Common Ground" de la Fondation Stanley, 22 février 1994;

h) Action humanitaire dans l'ex-Yougoslavie : rôle de l'Organisation des Nations Unies, 1991-1993, étude conjointe du Refugee Policy Group et de l'Institut d'études internationales Thomas Watson Jr. de l'Université Brown, 1994;

i) La répression en Haïti : défi pour le multilatéralisme, par l'associé principal du Refugee Policy Group, octobre 1993;

j) "Renforcement par l'Organisation des Nations Unies de la protection des droits des personnes déplacées dans leur propre pays", Refugee Policy Group, juin 1993;

k) "Coordination de l'aide humanitaire de l'Organisation des Nations Unies : quelques suggestions pour améliorer l'efficacité du Département des affaires humanitaires", par le représentant du Refugee Policy Group à Genève, dans RPG Focus, juin 1993;

l) "Droits de l'homme et situations d'urgence humanitaires : nouveaux rôles pour les organismes des Nations Unies chargés des droits de l'homme", Refugee Policy Group, septembre 1992;

m) "Procédures de l'Organisation des Nations Unies relatives aux droits de l'homme : rapports institutionnels entre les organisations non gouvernementales et les activités de l'Organisation des Nations Unies relatives aux droits de l'homme", table ronde organisée conjointement par le Refugee Policy Group et la Commission des droits de l'homme du Congrès, juin 1992;

n) "Coordination par l'Organisation des Nations Unies des interventions humanitaires de la communauté internationale dans la crise du Golfe", Refugee Policy Group, juin 1992.

À un deuxième niveau, le Refugee Policy Group travaille en collaboration avec les organismes des Nations Unies sur des projets précis. Cette collaboration peut prendre plusieurs formes : recherches ou publications communes, cofinancement d'une conférence ou d'un atelier. À titre d'exemples, on peut citer certaines activités menées au cours de la période quadriennale 1992-1995 :

a) Le personnel du Refugee Policy Group participe régulièrement aux réunions du "Groupe de travail interinstitutions sur les personnes déplacées", réunions convoquées par le Département des affaires humanitaires, Genève, 1994-1995;

b) Personnes déplacées : rapport intérimaire adressé au Secrétaire général des Nations Unies, sur la protection et l'assistance, publication conjointe du Refugee Policy Group et du Département des affaires humanitaires, décembre 1994;

c) Problèmes de démobilisation et de réinsertion, projet commun du Refugee Policy Group et du Département des affaires humanitaires, juin 1994. Ce projet comportait l'organisation d'un séminaire commun;

d) Migration et environnement, symposium international organisé conjointement par le Refugee Policy Group et l'Organisation internationale pour les migrations, juin 1992. Le Secrétaire général adjoint a présenté une communication à ce symposium qui, en 1996, a donné lieu à un suivi cofinancé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

À un troisième niveau, le Refugee Policy Group prête appui aux projets de l'Organisation des Nations Unies en qualité de consultant. Au cours de la période quadriennale 1992-1995, cette activité a comporté notamment :

a) Un rapport d'évaluation intitulé "Enseignements tirés du Programme pour le développement intégré des populations déplacées, réfugiées et rapatriées en Amérique centrale (PRODERE)", établi par le Refugee Policy Group pour le compte du Programme de développement des Nations Unies, novembre 1995;

b) "Sécurité alimentaire des réfugiés soudanais en Ouganda", rapport de recherche financé par le PAM, octobre 1994;

c) Un associé principal du Refugee Policy Group a été détaché pour six mois auprès du PNUD en Haïti en qualité de conseiller principal du représentant résident, pendant la période d'urgence en Haïti, 1994;

d) Une évaluation de la mise en oeuvre des principes directeurs pour les femmes réfugiées a été faite par un conseiller principal du Refugee Policy Group pour le compte du HCR;

e) Une évaluation de la "Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale (CIREFCA)" pour le compte du HCR, septembre 1993.

Le quatrième niveau concerne notamment la participation régulière du personnel du Refugee Policy Group aux réunions, conférences et séminaires de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les communications faites à ces rencontres. Par ailleurs, le Refugee Policy Group soumet des articles aux publications portant sur les activités de l'Organisation des Nations Unies. À titre d'exemples, on peut citer certaines des activités menées au cours de la période quadriennale 1992-1995 :

a) Le Refugee Policy Group participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée nationale portant sur les États-Unis d'Amérique et l'Organisation des Nations Unies et y présente des communications, (1992, 1993, 1994 et 1995);

b) Le Refugee Policy Group rédige chaque année la section relative aux "réfugiés" de la publication de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies intitulée : Un ordre du jour mondial : questions soumises à l'Assemblée générale des Nations Unies, (1992, 1993, 1994 et 1995);

c) Le Refugee Policy Group participe régulièrement aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme et y soumet des déclarations orales et écrites, (1992, 1993, 1994 et 1995);

d) L'article intitulé "Les droits de l'homme et l'action humanitaire vont la main dans la main" écrit par le Conseiller principal aux droits de l'homme du Refugee Policy Group a été publié par la revue du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Réfugiés, No 92, (avril 1993);

e) Un associé principal du Refugee Policy Group a fait une communication sur "les principes humanitaires et les principes d'action" au séminaire de l'UNICEF sur les situations d'urgence, New York, 28 avril 1993;

f) Le Directeur adjoint du Refugee Policy Group a fait une communication sur le passage de l'aide d'urgence au développement, à une réunion régionale financée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dont le thème était "Partenariat en action", Venezuela, 28 juin-1er juillet 1993;

g) Le Directeur adjoint du Refugee Policy Group a fait une communication sur "les interventions humanitaires de l'Organisation des Nations Unies : Somalie et Mozambique, des progrès difficiles" à une conférence convoquée par l'Association des États-Unis pour les Nations Unies et l'Asia Pacific Association, 15 octobre 1993.

17. TRICKLE UP PROGRAM

(Statut consultatif spécial)

Introduction

Le programme "Trickle Up" a pour mission de lutter contre la pauvreté. Il offre aux pauvres la possibilité d'accéder à de nouvelles sources de revenu et à un travail indépendant grâce à la création d'entreprises. Depuis 1979, date à laquelle il a démarré, près de 60 000 entreprises ont été lancées ou renforcées avec l'appui du Programme "Trickle Up" dont l'action a été étendue à 114 pays.

Le programme fournit la documentation nécessaire à la formation commerciale; il met également à la disposition d'une famille ou d'un groupe désireux de lancer une affaire, un capital de démarrage sous la forme d'un prêt conditionnel de 100 dollars remboursable en deux versements échelonnés. Le premier déboursement de 50 dollars est accordé aux groupes qui mènent à bien le plan d'investissement, consentent à investir 250 heures de travail par personne en trois mois, et réinvestissent 20 % de leurs bénéfices dans le développement de leur entreprise. L'entreprise reçoit la deuxième tranche de 50 dollars après avoir soumis un rapport complet indiquant qu'elle a satisfait aux conditions du prêt. Les formulaires à remplir dans ce cadre constituent des outils de formation qui montrent aux entrepreneurs comment démarrer et développer une affaire. La formation aide les entrepreneurs à évaluer la rentabilité financière de leur affaire et elle stimule l'épargne, le réinvestissement et la tenue des livres comptables.

Le programme "Trickle Up" intervient et collabore avec des coordonnateurs volontaires et des cadres d'organismes de développement en poste sur le terrain, qui estiment que les activités du programme enrichissent les leurs. Une partie du budget du programme "Trickle Up" est consacrée à l'évaluation et à l'information.

Système des Nations Unies et Conseil économique et social

Au cours de la période quadriennale considérée, le programme "Trickle Up" a renforcé ses relations avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les Volontaires des Nations Unies (VNU). En 1995, le programme "Trickle Up" et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont lancé une étude sur le développement des microentreprises au Népal et en Ouganda.

Le programme "Trickle Up" a un système de partage des coûts qui a pour objet de faciliter la mise en oeuvre du cycle de programmation "Trickle Up" grâce à des crédits des CIP nationaux et avec la collaboration des Volontaires des Nations Unies au Burkina Faso, au Libéria, en Ouganda, en Indonésie, au Népal, au Togo et au Zimbabwe. Le Programme compte mettre en place des systèmes analogues au Mozambique, en Sierra Leone et au Cambodge en 1997.

De concert avec l'OIT, le programme "Trickle Up" étudie l'incidence comparée du microcrédit et de la microsubvention au Népal et en Ouganda. Cette étude qui durera 18 mois est financée par le Gouvernement danois. L'OIT s'occupe du volet microcrédit, et le programme "Trickle Up" des aspects comparatifs avec la microsubvention.

Autres activités pertinentes

En 1995, il a été demandé au programme "Trickle Up" de préparer un document sur le renforcement de la participation des groupes défavorisés au développement économique grâce à la promotion d'opérations de lancement d'entreprises par des entrepreneurs pauvres. Le document devait s'inspirer des nombreuses expériences du programme "Trickle Up" qu'illustre la longue liste des entreprises qu'il a aidé à créer, était destiné à un groupe d'experts. Le document avait été demandé par M. Kenneth G. Ruffing, Chef de la Section de l'économie et des finances de la Division du développement durable, anciennement Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat des Nations Unies. Le Groupe d'experts s'est réuni entre le 15 et le 19 mai 1995 avec la participation du programme "Trickle Up" représenté par son Directeur exécutif adjoint chargé des programmes. Le rapport établi à l'issue de cette réunion figure à l'annexe des documents A/50/501 et Add.1 datés du 4 octobre 1995. Il est intitulé "Rapport du Groupe des Nations Unies sur les perspectives et la participation" et a été établi au titre du point de l'ordre du jour de l'Assemblée générale intitulée "Développement durable et coopération économique internationale : initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation".

18. SOCIÉTÉ MONDIALE DE LA POPULATION

(Statut consultatif spécial)

La Société mondiale de la population avait et a pour objectif et mission d'appliquer des approches multidisciplinaires à l'analyse et à la solution des problèmes de population; à la mise en oeuvre du Plan d'action mondial sur la population de 1974, du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994) et du Programme d'action adopté par la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995); à la promotion de la coopération technique entre les pays en développement dans le domaine de la démographie.

En 1992, à la demande du Gouvernement égyptien, la Société mondiale de la population a préparé et soumis au Premier Ministre égyptien, qui préside la Commission de la population, et à six ministres compétents, une communication illustrée de graphiques en couleurs définissant l'intérêt qu'il y a pour l'Égypte à parvenir au bout de 20 ans à un taux de fécondité de deux enfants par famille. C'était la première fois qu'un tel exposé était soumis à un pays en développement. Il s'agissait non seulement de faire un exposé utile pour l'Égypte mais aussi d'en préparer un pour la Conférence du Caire en 1994. Le Premier Ministre a approuvé les recommandations et a donné des instructions pour que l'exposé audiovisuel soit visionné par les autorités égyptiennes à travers le pays. L'exposé a d'ailleurs été présenté à la Conférence du Caire par le professeur Mahran, Ministre de la population et Président de la Conférence internationale sur la population et le développement.

En 1972 et 1973, en préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio), la Société mondiale de la population a entrepris, à la demande de la Banque mondiale :

a) Une étude sur les incidences des facteurs démographiques dans les zones arides, pour une conférence de donateurs;

b) Des résumés analytiques informatisés, établis par MM. Robert McNamara et Fred Sai sur les besoins et le développement des programmes de population et d'environnement dans les pays africains, pour la Conférence des Chefs d'État et des Ministres membres du Conseil mondial pour l'Afrique; un représentant de la Banque mondiale qui a pris part à la conférence a rapporté qu'elle a abouti à des résultats concrets. Des ministres en exercice, qui ignorent souvent la portée des facteurs démographiques, ont modifié leur attitude à l'issue de la conférence, et comprennent désormais mieux les rapports entre population et développement;

c) Enregistrement sur ordinateur de l'exposé intitulé "Population, environnement et développement : ressources en eau" que doit présenter un fonctionnaire de la Banque mondiale à la quarantième Conférence mondiale des associations membres de la Fédération internationale pour la planification familiale, à New Delhi.

Toujours dans le cadre de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Société mondiale de la population,

/...

avec l'assistance financière de la Fondation Packard et en collaboration avec le Futures Group, a produit un film vidéo de 16 minutes intitulé "Sustaining our Planetary Home" qui devait être visionné à la Conférence de Rio. M. Maurice Strong a fait quelques remarques au début et à la fin de la présentation du film. Le film a été présenté à la Conférence par le Président de la Société mondiale de la population et par la suite, il a été mis à la disposition des membres de la Fédération internationale pour la planification familiale et distribué par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à tous les bureaux extérieurs.

La Société mondiale de la population a aussi élaboré un document, "Opération 21 pour Action 21", qui propose un plan d'action pour la mise en oeuvre d'Action 21 adoptée par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, de nombreuses délégations se sont élevées contre toute mention des incidences des facteurs démographiques sur l'environnement et le développement. Le Président de la Société mondiale de la population, de concert avec le délégué du Fonds des Nations Unies pour la population à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, s'est employé personnellement à obtenir une mention expresse de la question dans un chapitre d'Action 21. Ce rajout très important a permis de lier les facteurs démographiques à d'autres chapitres de ce document fondamental.

En mai 1993, la Société mondiale de la population a rédigé un avant-projet de six pages intitulé "Population : concept et questions principales pour la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994"; il s'agit d'un ensemble d'orientations générales et spécifiques à incorporer dans le Programme d'action qui devait être adopté par la Conférence. La Société mondiale de la population a soumis l'avant-projet au secrétariat de la Conférence internationale sur la population et le développement chargé de rédiger le Programme d'action de la Conférence; elle a par la suite soumis à la délégation des États-Unis d'Amérique des commentaires détaillés sur l'avant-projet du Programme d'action rédigé par le secrétariat. En avril 1994, le Président de la Société mondiale de la population a pris part à la troisième session du comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement au Caire en qualité de représentant d'ONG doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. La Société mondiale de la population a également aidé le personnel du Futures Group à préparer un exposé enregistré sur ordinateur à présenter aux 180 pays participant à la Conférence internationale sur la population et le développement; l'exposé mettait au jour les incidences de la mise en oeuvre de chacun des objectifs quantitatifs du Programme d'action.

En 1995, deux représentants qualifiés de la Société mondiale de la population ont assisté à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, en qualité aussi de représentants d'une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Le résultat principal de Beijing devait être un "Programme d'action". L'avant-projet comprenait une dizaine d'objectifs préconisant une prise en considération plus grande des droits des femmes, dont certains émanaient du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Mais à la différence de ce dernier Programme d'action, ces objectifs ne reconnaissaient pas la charge qu'impose une fécondité incontrôlée sur l'exercice de ces droits. Ils ne reconnaissaient pas clairement non plus le droit de tout couple et de tout individu de déterminer librement et en connaissance de cause le nombre de ses enfants et l'espacement de leur naissance, et d'accéder à l'information, à l'éducation et aux moyens d'exercer ce droit, en d'autres termes de pratiquer la planification familiale. C'est pourquoi, la Société mondiale de la population a élaboré un document concis de 10 pages intitulé "La planification familiale rend les filles et les femmes maîtresses de leur destin", aidant ainsi le Programme d'action à suivre le libellé approprié. Ce document, transmis à l'Ambassadrice Albright qui dirigeait la délégation des États-Unis et à la Présidente d'honneur de la délégation, Mme Hillary Rodham Clinton, fut également mis à la disposition des délégués à la Conférence. Une bonne partie du texte du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement proposé par ce document figurait dans la version finale du Programme d'action de Beijing.

Plus tard en 1996, la Société mondiale de la population, en collaboration avec le Futures Group, entreprit d'aider, dans le cadre d'un projet de trois ans, le Gouvernement vietnamien à renforcer son programme de planification familiale en cours en améliorant les capacités techniques dans le domaine de l'évaluation; et en montrant comment une combinaison de méthodes plus efficaces peut contribuer à généraliser l'utilisation des contraceptifs.
